



**SAINT MARTIN
DES TILLEULS**

Bulletin Municipal



• *Vœux du Maire* •

Vendredi **11** janvier 2019

à **19H00**

Salle de la Botterie

Inauguration de la Maison Communale
Vendredi 7 septembre 2018



Décembre 2018



1^{ère} rangée: Delphine BOCHEREAU, Marlon PERRAUD, Jean-François GLITTON, Cécile GATE, Emmanuel ALVINET (Maire), Kattia GUINAUDEAU (adjointe), Caroline ALVINET, Alain LANDREAU (adjoint)
 2^{ème} rangée: Yvan ALVINET, Hubert VALLÉE (adjoint), Dany GLITTON, Régine MAUDET, Steve FONTENIT Nadia BRÉMAUD, absente de la photo.

SOMMAIRE

● Édito

- Mot du Maire p.3

● Commune

- Les commissions municipales p.4-7
- Budget 2018 p.8
- Taxes et subventions 2018 p.9
- Travaux et réalisations 2018 p.10
- Projets 2019 p.11

● Vie sociale

- Journées d'entretien p.12
- Novaliss p.12
- RAM p.13
- MDSF p.13
- ADMR p.14
- Alcool Assistance Vendée p.14
- Secours Catholique p.14

● Canton

- Protection Civile p.15

● Vie associative

- BibiOtilleuls / Familles Rurales p.16
- Périscolaire Les p'tits Loups
Restaurant Scolaire / Été Jeunes p.17
- APEL - OGEC p.18
- École p.19
- SMSA Volley / Libre Évasion / Yoga p.20
- TTSASMG Tennis de Table
JASM Badminton / STEP p.21
- GSM Football Club / Comité des Fêtes p.22
- L'Écho des Tilleuls / Jeu de Boules
Club Le bon Temps p.23
- Assistantes Maternelles / Chasse p.24
- Musicours / UNC - AFN p.25

● Vie économique

- Artisans et entreprises p.26-29

● État Civil

- p.30

● Fêtes et manifestations

- p.31

● Informations pratiques

- p.32-35

● Page d'histoire

- p.35

Tous les ans en fin d'année, je vous fais part des événements passés, et projets futurs de notre commune dans le bulletin municipal, et au nom du conseil municipal je vous offre mes meilleurs vœux de bonheur, santé, et que tout ce que vous désirez se réalise au cours de cette prochaine année 2019.



2018 est l'année de la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale 1914-1918. Plusieurs réunions ont eu lieu pour préparer diverses manifestations pour remémorer l'époque de la grande guerre, avec les instituteurs de l'école Saint-Louis, les élus et le correspondant défense, l'association l'écho des tilleuls, les AFN et soldats de France.

Le 12 octobre, les associations et les enfants de l'école ont installé sur l'espace vert de l'école une exposition retraçant les moments forts de la grande guerre, et des témoignages de Poilus de Saint-Martin. Le 20 octobre, 3 élus et 4 adhérents des AFN dont les 2 porte-drapeaux accompagnaient une jeune fille de Saint-Martin au Vendéspace pour amener la flamme du soldat inconnu pour la commémoration du 11 novembre. Le 8 novembre, le général LOISEAU de la Verrie est passé à l'école pour présenter aux CM l'histoire de 1914-1918, et le déroulement de la cérémonie commémorative du 11 novembre à la Verrie, à laquelle une bonne dizaine d'enfants de Saint-Martin ont assisté.

À la suite de ces événements, les Français ont fait part de leur mécontentement de la baisse de leur pouvoir d'achat aux dirigeants de notre pays, par les manifestations débutant le 17 novembre. Les travailleurs et retraités demandent au gouvernement de réajuster leurs revenus par rapport au coût de la vie, ce qui est légitime. Suite à ces moments douloureux, espérons que nos gouvernants proposent plus de justice sociale.

Pour Saint-Martin-des-Tilleuls, 2018 est une année mémorable. En effet le 7 septembre, tous les Saint-Martinois étaient conviés à l'inauguration de la Mairie et de la Bibliothèque, et tous étaient avides de découvrir cette réalisation. Vous avez répondu nombreux à cette invitation, je vous en remercie. Cela montre combien vous portez tout l'intérêt pour ce nouvel équipement, et la reconnaissance aux initiateurs de ce beau projet dont ils peuvent être fiers.

Le lotissement Vrignon 5 a été réceptionné le 20 octobre. Depuis cette date, les permis de construire peuvent être déposés en mairie. Sur les 21 lots, il en reste 5 disponibles.

Dans la continuité de l'aménagement du centre bourg et de la mairie, les trottoirs rue des Glycines ont été bitumés pour faciliter leur entretien.

Un logiciel de réservation des salles communales a été mis en place en septembre. Via le site internet communal, vous pouvez vérifier la disponibilité des salles et faire une demande de pré-réserve.

Suite à l'étude de faisabilité du réaménagement des abords de la mairie et du parking rue des Glycines, les murets, les plantations, et l'engazonnement seront réalisés par les employés du service technique mutualisé, les parkings et les accès par des entreprises.

Le réaménagement de la rue des Rosiers va commencer au premier semestre 2019 par le remplacement des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales, au 2^{ème} semestre, les réseaux d'adduction d'eau potable seront remplacés.

Au terme des six mois de test, le 1^{er} juillet les employés techniques ont intégré la communauté de commune. C'est un changement pour eux. Maintenant ils sont encadrés par un directeur technique et par la suite travailleront par métiers spécifiques pour plus d'efficacité dans les quatre communes du pôle ouest: la Gaubretière, Tiffauges, Saint-Aubin-des-Ormeaux, et Saint-Martin-des-Tilleuls.

Au premier janvier 2019, la communauté de communes du pays de Mortagne prendra la compétence assainissement, qui jusqu'à présent était du ressort du SIA (syndicat intercommunal d'assainissement) dont huit communes de la communauté adhéraient. Au 1^{er} janvier 2019 la totalité des communes en feront partie.

En avril, Michael RAMBAUD a créé sa propre entreprise de maçonnerie. Elle porte le nom de maçonnerie Martinoise.

La boulangerie des trois clochers ayant cessé son activité en avril dernier, elle a été reprise le 19 octobre par un jeune couple Adrien CHASSANY et Alyssa FAVREAU. C'est une chance pour les Saint-Martinois de profiter de ce service de proximité. La boulangerie s'appelle Crousti-pain.

Je souhaite bonne chance à ces nouveaux entrepreneurs boulangers et maçon ils ont bien leur place à Saint-Martin-des-Tilleuls.

Je ne peux pas arrêter mes propos sans remercier les acteurs de la vie économique, les responsables et les bénévoles d'associations qui sont une aide précieuse à la vie de la commune.

Je vous souhaite une bonne année 2019, et vous invite à découvrir la vie de Saint-Martin par ce bulletin.

Je serai heureux avec l'équipe municipale de vous accueillir le 11 janvier prochain à 19h00 salle de la Botterie pour l'échange de vœux.

Le Maire,
Emmanuel AUMNET

● COMMISSION COMMUNICATION

Composition: Emmanuel AUVINET, Maire, Katia GUINAUDEAU, adjointe déléguée, Delphine BOCHEREAU, Cécile GATÉ, Dany GUITTON et Alain LANDREAU

Au-delà de l'élaboration du bulletin municipal, la commission a en charge le site internet www.st-martin-des-tilleuls.fr, en ligne depuis un peu plus d'un an. Cet espace interactif communal permet de naviguer au gré des besoins de chacun, d'y découvrir, en plus des informations pratiques, toute l'actualité communale et associative, et de s'informer sur les manifestations locales ou de proximité.

Nous vous rappelons qu'en tant qu'association, entreprise ou individuel vous pouvez nous communiquer vos événements pour les relayer sur le site. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible dans « Voir toutes les Actualités / Proposer une Actualité ». Votre article, après avoir été validé par le secrétariat, sera mis en ligne rapidement.

Depuis septembre le site internet évolue et facilite vos démarches. Afin de permettre à tous les usagers et les associations de pré-reserver une salle et de télécharger les formulaires, les plannings des différentes salles Saint-Martinoises sont consultables en ligne (voir procédure dans la rubrique « Informations Pratiques » - fin de bulletin).

Le site internet est un outil à votre entière disposition, n'hésitez pas à vous l'approprier et le faire vivre !

Katia GUINAUDEAU

● COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Composition: Emmanuel AUVINET, Maire, Président du C.C.A.S - Katia GUINAUDEAU, 2^{ème} adjointe, Vice-Présidente du C.C.A.S, Nadia BREMAUD - Régine MAUDET - Hubert VALLÉE, 3^{ème} adjoint, Marie-Luce AUVINET - Françoise GUIBERT - Claude MERCIER - Marie-Jeanne ROQUET.

Le repas des Aînés, auquel sont conviés les personnes de plus de 70 ans et leurs conjoints, s'est déroulé le dimanche 25 février 2018 à la salle des Jardins.

Pendant l'apéritif, les 60 convives ont pu apprécier l'intervention musicale des enfants de CM, venus leur chanter quelques chansons apprises pour Chantemai.

Dans une ambiance conviviale, le repas a été servi par les membres du C.C.A.S et les conseillers municipaux. Le repas des aînés 2019 aura lieu le dimanche 24 février à partir de 12h à la salle des Jardins.



d'Éducation Sécurité Routière» à la Communauté de Communes, en partenariat avec la Prévention Routière de Vendée.

Par groupes de 15 à 20 personnes, en toute convivialité, les 40 stagiaires ont pu réviser les règles de circulation, les giratoires, les panneaux de signalisation, la vitesse et les distances de sécurité, puis s'auto-évaluer.

Le mercredi 20 juin, 15 stagiaires volontaires ont validé ce stage par une mise en pratique de 30 minutes de conduite accompagnée.

L'année 2018 a été marquée par le **Stage d'éducation routière senior.**

qui a été proposé aux personnes de plus de soixante ans par sessions de 3 séances de 2 heures, les 16, 17, 20 et 25, 26, 27 avril.

Cette remise à niveau sur les dangers de la route a été animée par Yannick BILLAUD, « Animateur

Cette année l'après-midi « **Au-delà de nos différences** », organisé par les 12 C.C.A.S du Pays de Mortagne, s'est tenu le samedi 7 avril à la salle la Clef des Champs à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Cet après-midi de sensibilisation au monde du handicap a été l'occasion de découvrir de nombreux talents au travers des activités (théâtre, chant, danse) et réalisations des résidents adultes handicapés des centres et des foyers du secteur (poterie, peinture, et exposition de photos). Ce rendez-vous annuel est un vrai moment de bonheur et de partage avec les résidents, leurs familles et le public.



Notez que l'édition 2019 aura lieu le samedi 6 avril de 14h 30 à 18h à St-Laurent-sur-Sèvre. Soyez tous les bienvenus !

Le Transport Solidaire, mis en place le 1^{er} janvier 2016 pour permettre aux personnes de plus de 60 ans sans moyen de transport d'être véhiculé, est un vrai service de proximité et de solidarité. Nous remercions chaleureusement les 9 chauffeurs.



Cette année, le fonctionnement a évolué. Marie-Jeanne Roquet et Marie-Luce AUVINET, membres du C.C.A.S et référentes du service, assurent deux permanences téléphoniques : 06 70 81 94 23. Pour 2018, environ 40 accompagnements ont été effectués.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou vous joindre à l'équipe de chauffeurs bénévoles, vous pouvez vous adresser au secrétariat de Mairie.

Le mercredi 12 décembre dernier, le C.C.A.S a convié les utilisateurs et les chauffeurs à un temps de convivialité et d'échanges sur le bilan sur l'année.



Rencontre et temps d'échanges entre chauffeurs et bénéficiaires - 12/12/2018

Colis de Noël

Le samedi précédent Noël, les membres du C.C.A.S et les conseillers municipaux sont allés visiter les aînés de plus de 70 ans et leur distribuer leur colis de Noël.

Naturellement, les aînés résidant en maison de retraite n'ont pas été oubliés. Colis et bulletin leur ont été portés. Une belle occasion d'échanger et de prendre de leurs nouvelles !



Du 9 au 24 novembre 2018, sur les 12 communes du Pays de Mortagne, s'est déroulée la quinzaine

« Animation Enfance Famille »,

coordonnée par la Communauté de Communes et Familles Rurales.

Le thème de cette édition étant « la Nature quelle Aventure », le samedi 17 novembre l'équipe d'organisation de Saint - Martin-des-Tilleuls (la municipalité, Familles Rurales, la bibliothèque et le C.C.A.S) a convié le jeune public à venir en famille passer un après-midi récréatif à la salle des Jardins.



Autour de la thématique « **Amusons-nous avec la nature** » petits et grands ont pu réaliser des bricolages, se laisser conter de jolies histoires, découvrir l'exposition de livres, jouer et bien entendu déguster le goûter automnal !

Changement de désignation et de fonctionnement du C.C.A.S

Pour faire suite à la loi **NOTRe**, les communes de moins de 1500 habitants peuvent si elles le souhaitent dissoudre leur C.C.A.S. À partir de janvier 2019, le C.C.A.S deviendra un « **Comité Consultatif de l'Action Sociale** ».



Les actions restent inchangées, en revanche, les membres auront juste un rôle consultatif. Ils soumettront leurs décisions au conseil, qui statuera.

Katia GUINAUDEAU

COMMISSION ASSOCIATIONS SPORTS ET LOISIRS

Composition : Emmanuel AUVINET, Maire, Alain LANDREAU, adjoint délégué, Yvan AUVINET, Delphine BOCHEREAU, Cécile GATÉ

- Chaque année la commission rencontre toutes les associations de sports, de loisirs et les écoles afin d'élaborer et de faire un planning d'occupation des salles municipales; des créneaux horaires sont établis pour un bon fonctionnement.
- Depuis mai dernier, le cours de tennis extérieur est ouvert aux Saint-Martinois. Vous pouvez venir réserver votre créneau horaire en mairie aux heures d'ouverture, nous vous donnerons un badge d'accès qu'il faudra remettre dans la boîte à lettres après l'utilisation. Le cours de tennis est aussi reservable via le logiciel de réservation de salles. Le cours est bien entendu fermé l'hiver d'octobre à mars.
- Des rencontres intercommunales avec comme partenaire l'office du tourisme ont eu lieu cette année avec les associations de randonnées du Pays de Mortagne (Libre évaison pour St-Martin) afin d'actualiser les circuits de randonnées du territoire et surtout pour faire des liaisons entre les communes. Beaucoup de travail reste à faire, des formations vont être proposées pour le balisage des circuits.

Alain LANDREAU

● COMMISSION ENVIRONNEMENT - FLEURISSEMENT

Composition: Emmanuel AUVINET, Maire, Katia GUINAUDEAU, adjointe déléguée, Yvan AUVINET, Stève FONTENIT, Alain LANDREAU, Régine MAUDET.

Comme tous les deux ans, dans le cadre du concours « **Paysage de votre commune** », fin mai les membres de la commission environnement ont arpenté les rues et villages de Saint-Martin pour choisir les jardins fleuris, selon les critères établis par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de Vendée :

- Les limites de propriétés,
- L'organisation du jardin (utile, détente, matériaux...)
- Les pratiques respectueuses.

Palmarès communal « Paysage de votre Commune »

Jardins Secrets :

1. Monsieur et Madame Auvinet Régis – 13 rue des peupliers
2. Monsieur et Madame Blanchat Frédéric – La Louvrenière
3. Monsieur Retailleau Didier et Madame Rigaudeau Chantal
5 rue du Calvaire

Jardin d'Accueil :

- L'entreprise ABMC – Zone Economique de l'Audouinière

Démarche Collective :

- Lieu-dit « L'Audouinière »

Palmarès intercommunal « Paysage de votre Commune »

Au niveau intercommunal, les jurys communaux fonctionnent en binômes :

- 6 communes présentent leurs candidats,
- 6 communes constituent le jury.

Début juin, un jury d'élus de Saint-Laurent-sur-Sèvre est venu visiter la sélection du jury communal de Saint-Martin-des-Tilleuls.

Jardin secret :

- Monsieur et Madame Régis Auvinet – 13 rue des peupliers

Jardin d'Accueil :

- L'entreprise ABMC – Zone Economique de l'Audouinière : « Prix d'encouragement »

Démarche Collective :

- Lieu-dit « L'Audouinière ».

La commune est vraiment à l'honneur cette année, puisque le lieu-dit l'Audouinière a également été primé par le Jury départemental lors d'une soirée organisée le jeudi 15 novembre par le C.A.U.E de Vendée.

Nous remercions tous les jardiniers en herbe ou confirmés qui contribuent à l'embellissement de Saint-Martin et nous félicitons tous les lauréats. **Rendez-vous en 2020!** Nous remercions également tous ceux et celles qui ont accueilli les membres du jury lors de ces visites.

Katia GUINAUDEAU



Lieu-dit « L'Audouinière »



M. et Mme Auvinet



Entreprise ABMC



M. et Mme Auvinet



Entreprise ABMC



M. Retailleau et Mme Rigaudeau



M. et Mme Blanchat



M. Retailleau et Mme Rigaudeau



Remise de prix du palmarès Intercommunal

● COMMISSION SCOLAIRE

Composition: Emmanuel AUVINET, Nadia BREMAUD, Dany GUITTON, Alain LANDREAU, Marion PERRAUD

Depuis le début de l'année 2017 une réflexion a été menée par la commission; elle a travaillé sur des projets avec des communes voisines afin de pallier et de mutualiser l'organisation qui devenait très lourde à gérer; ce qui était porté jusqu'alors par Familles Rurales.

Janvier 2018, les deux communes de St-Martin et St-Aubin se disent solidaires à cette solution de mutualisation et ce fut le début de la réflexion plus approfondie avec le groupement Colimaçon Familles Rurales et le prestataire Restoria.

Septembre 2018 : Les repas sont préparés maintenant chaque jour dans les cuisines de Saint-Aubin-des-Ormeaux avec des produits à circuit court, locaux et quelques produits bio et la livraison chaude se fait à Saint-Martin.

Une convention a été signée entre les deux communes, le groupement Colimaçon et le prestataire Restoria.

Octobre 2018: Plus de 106 élèves se croisent en deux services chaque midi dans la cantine devenue vraiment trop étroite. La solution de mutualisation des salles devient essentielle et les petits se sont installés dans la salle des Jardins rendant à la fois le service et la prise des repas beaucoup plus confortables.

Alain LANDREAU



● LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Composition : Emmanuel AUVINET, Maire, Hubert VALLÉE, adjoint délégué, Caroline AUVINET, Delphine BOCHEREAU, Cécile GATÉ, Alain LANDREAU, Tom DRAPEAU, Léo GABORIT, Nathan LOISEAU, Jules FONTENIT, Victor BERTRAND, Joan LANFRANCHI, Marie-Lou GUINAUDEAU, Noah GUITTON

Un karaoké a été organisé le 3 février nous permettant de récolter des jouets, remis le 12 février à l'association « Les Restos du Cœur » des Herbiers. Les enfants ont ainsi été sensibilisés à la solidarité et à la démarche des Restos du Cœur.



Photo prise lors de la remise des cadeaux aux Restos du Cœur

En association avec l'école, la journée de nettoyage de printemps et d'entretien du parcours de santé s'est terminée par la remise d'un diplôme Écocitoyen.

À l'initiative du Conseil municipal des enfants, les CM1 et CM2 ont visité le Conseil Départemental de Vendée. Ce fut très instructif.

Une table de ping-pong a été installée à l'espace vert en face de la salle des Jardins.

Septembre 2018 : Élections du nouveau conseil municipal des enfants



Les élus 2018 :

Tom DRAPEAU, Léo GABORIT, Nathan LOISEAU, Jules FONTENIT, Victor BERTRAND, Johan LANFRANCHI, Marie-Lou GUINAUDEAU, Noah GUITTON, accompagnés de leur instituteur Jean-Philippe MANCEAU, des adjoints : Hubert VALLÉE et Alain LANDREAU et de Caroline AUVINET, conseillère.

Leurs projets en 2019

Sur le thème « C'était comment avant Saint-Martin-des-Tilleuls ? », des rencontres filmées avec les seniors vont être organisées. Faire évoluer le parcours de santé est aussi une de leurs priorités de même que la sécurité autour de l'école.

Hubert VALLÉE

● COMMISSION TRAVAUX-URBANISME —

Composition : Emmanuel AUVINET, Maire, Luc AUGEREAU, Yvan AUVINET, Stève FONTENIT, Jean François GUITTON, Alain LANDREAU, Hubert VALLÉE

Cette année la principale réalisation est la maison de la commune. Le 6 août, les services de la mairie intégraient les nouveaux locaux, suivis de l'inauguration le 7 septembre. Le 11 septembre, la bibliothèque y accueille ses adhérents.

La paroisse a repris ses activités dans leur maison paroissiale rénovée dont une salle servant d'oratoire, et l'autre de sacristie. Les locaux sont maintenant beaucoup plus clairs et confortables. Les travaux ont été réalisés en partie par des bénévoles, qui sans eux, n'auraient pu être réalisés.

La pose des mats porte-drapeaux a été faite en novembre.

Les trottoirs rue des Glycines et les abords des ateliers municipaux ont été bitumés pour rendre plus facile l'entretien ainsi que la circulation des piétons.

Le lotissement Vignon 5 a été réceptionné le 20 octobre. Depuis cette date, les promesses d'achat peuvent être signées, et les permis de construire déposés en mairie.

L'étude des abords a été approuvée par le conseil municipal d'octobre, ainsi que l'étude de changement des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Une étude de faisabilité est en cours pour le remplacement des portes extérieures, des translucides du complexe sportif, afin de monter un dossier de demande de subventions (DETR par l'Etat, la Région et Jeunesse et sports).

Emmanuel AUVINET

● SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ —

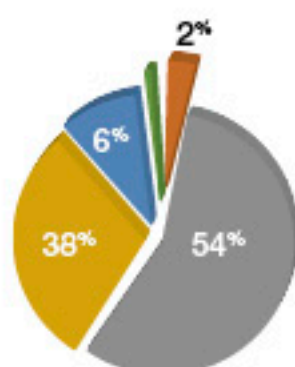
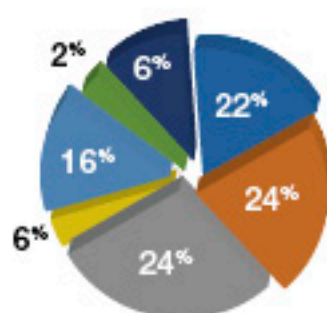


Depuis le 1^{er} juillet 2018, Laurent et Roger ne sont plus agents techniques de la mairie de Saint-Martin-des-Tilleuls mais agents de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne. Ce sont les agents des communes de la Gaubretière, Tiffauges, Saint-Aubin-des-Ormeaux et Saint-Martin-des-Tilleuls qui sont regroupés au sein du service technique mutualisé sous la direction d'Emmanuel BEUNARDEAU. Le service est décomposé en trois pôles : bâtiment, espaces verts et voirie.

Ce qui change : ce ne sera plus forcément Roger et Laurent que vous verrez dans les rues de St-Martin.

En cas de réclamations ou problèmes quelconques, nous vous invitons à vous adresser directement à la mairie.

• FONCTIONNEMENT : 569 352 €



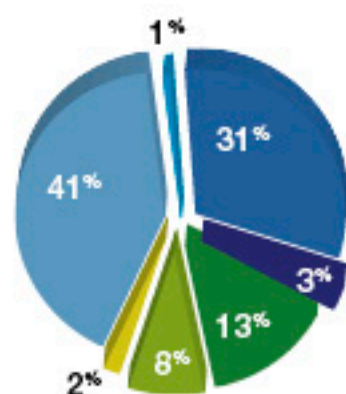
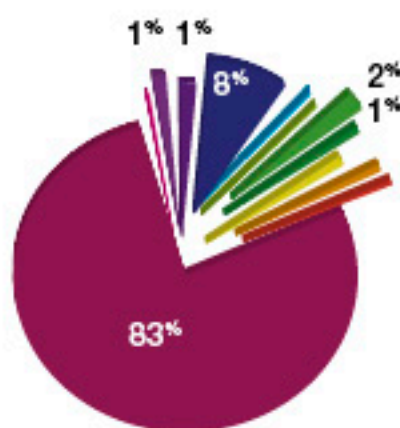
• Dépenses

■ Virement à la section d'investissement	138 501,48 €
■ Charges à caractère général	124 372,00 €
■ Charges de personnel	90 615,00 €
■ Autres charges de gestion courante	140 010,00 €
■ Opérations d'ordre entre sections	32 831,73 €
■ Attribution de compensation	32 000,00 €
■ Intérêts	11 021,79 €

• Recettes

■ Dotations et subventions de participation	306 700,00 €
■ Impôts et taxes	219 000,00 €
■ Autres produits de gestion courante	32 652,00 €
■ Atténuation de charges	10 000,00 €
■ FCTVA	1 000 €

• INVESTISSEMENT : 1 703 975,15 €



• Dépenses d'investissement

■ Emprunt	140 755,75 €
■ Eco Pass	4 500 €
■ Logiciel	5 240 €
■ Terrain nu	35 089,80 €
■ Travaux en régie	10 000 €
■ Voirie (travaux rue des glycines)	20 000 €
■ Autres immobilisations (abri arbitre, table de ping-pong)	12 000 €
■ Intégration budgétaire	9 900 €
■ Maison communale (études, travaux, mobilier)	1 412 789,60 €
■ Embellissement transformateur	2 000 €
■ Aménagement des abords de la mairie	24 200 €
■ Aménagement rue des rosiers	27 500 €

• Recettes

■ Subventions d'investissements	528 215 €
■ Dotations fonds et réserves	51 000 €
■ Excédent de fonctionnement	237 143,40 €
■ Virement de la section de fonctionnement	138 501,48 €
■ Opération d'ordre de transferts entre section	32 831,73 €
■ Solde d'exécution de la section d'investissement (reporté)	706 383,54 €
■ Intégration budgétaire	9 900,00 €



● TAXES 2018

Le conseil municipal a voté les taux suivants pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation : 20.64 %
- Taxe foncière bâtie : 16.53 %
- Taxe foncière non bâtie : 42.60 %

● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

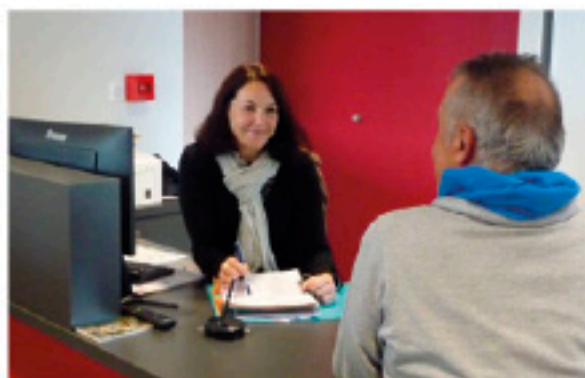
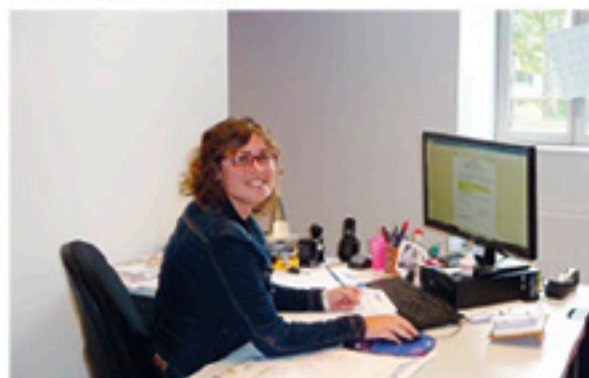
Associations	Subvention
ADMR	1277 €
Amicale des sapeurs-pompiers de la Verrie	50 €
GAUE de Vendée	40 €
Familles Rurales St-Martin – périscolaire	7500 €
Familles Rurales – Restaurant scolaire	11340 €
GSM Football (75 joueurs x 4,30 €)	322,50 €
Tennis de Table (6 joueurs x 4,30 €)	25,80 €
SMSA Volley Ball (29 joueurs x 4,30 €)	122,70 €
OGEC Ecole – Contrat d'association*	74250 €
TOTAL	94928 €

*OGEC – contrat d'association: Après délibération, le conseil municipal décide de revoir à la hausse le contrat d'association passant le forfait de 545 € par élève à 550 € par élève soit un total de 74250 € à verser à l'OGEC.

● MAISON COMMUNALE

Les premiers coups de pelleuse sont déjà loin dans les mémoires.

Au fur et à mesure des mois, vous avez vu le chantier évoluer pour devenir la Maison Communale inaugurée le 7 septembre dernier. Depuis le 6 août, Delphine et Estelle sont heureuses de vous accueillir dans une mairie fonctionnelle. Le 11 septembre, la bibliothèque a réouvert ses portes afin d'accueillir les lecteurs dans un espace spacieux et agréable.



La salle mutualisée est utilisée par la mairie, la bibliothèque, les associations (contre la signature d'une charte de bonne utilisation) et l'école (animation musique). Afin d'éviter tout chevauchement de réunions, un logiciel de réservation des salles en ligne a été mis en place dès le mois de septembre.

Il a été élargi aux particuliers qui souhaitent louer la salle des jardins, la salle de la Botterie. Ainsi, lorsque vous souhaitez réserver une des salles, vous pouvez directement consulter sa disponibilité et la réserver. Un mail de confirmation vous sera envoyé. Voir procédure dans la rubrique « Vie Pratique »

● FORMATION 1^{ER} SECOURS DÉFIBRILLATEUR

La municipalité a proposé à l'ensemble des associations de Saint-Martin-des-Tilleuls, aux membres du conseil municipal et aux agents municipaux, une formation au défibrillateur et 1^{er} secours.

Le vendredi 6 et samedi 7 avril durant 3 heures, 15 personnes ont été formées par la Protection Civile.



● TROTTOIRS RUE DES GLYCINES

Pour faciliter l'entretien des trottoirs et afin de renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le conseil municipal a décidé de les bitumer.



Dans la continuité de la maison communale, nous vous avons annoncé l'aménagement paysager des abords de la mairie, le dossier se précise.

L'appel d'offres sera lancé fin janvier 2019 pour un commencement des travaux au printemps 2019.



Ce projet est confié au cabinet CANOPEE Atelier paysage, et suivi par la commission travaux et le CAUE. Le montant total du projet s'élève à **355 607 €** comprenant l'aménagement paysager, l'éclairage urbain, le parking. Le dossier de demande de subventions est en cours.

● RUE DES ROSIERS

Les travaux d'eaux pluviales et d'assainissement vont être réalisés au cours de cette année ainsi que les changements de canalisation d'eaux potables afin de mener une réflexion complète pour les années à venir sur le réaménagement de la route.

Pour donner suite à une rencontre avec la RD de Pouzauges, des essais d'aménagement temporaire seront faits afin de sécuriser l'entrée du bourg et de faire ralentir les véhicules.



● JOURNÉES D'ENTRETIEN ET TRAVAUX DIVERS EFFECTUÉES PAR DES BÉNÉVOLES

MERCI à tous, aux bénévoles retraités qui le peuvent bien sûr, invités par la municipalité et toujours fidèles aux postes. Quelques nouveaux chaque année rejoignent l'équipe d'une quarantaine de personnes. En avril et en octobre, deux journées de travail sont organisées pour embellir les abords du centre bourg, de l'église, des arceaux, du calvaire et de la chapelle des Martyres. Après ces matinées de labeur...!!! tous se retrouvent devant un repas bien mérité; concocté avec talent par les cuisinières retraitées. Ces journées se passent dans un esprit bon enfant et dans une ambiance très conviviale. Un grand merci également à tous les bénévoles venus aider aux travaux de la sacristie et de l'entretien du jeu de boules...

Alain LANDREAU



novaliss
L'emploi solidaire à votre porte



L'emploi solidaire à votre porte

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 25 ans, Novaliss intervient sur 29 communes des Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne sur Sèvre.

Vous, particulier ou professionnel du territoire, devenez acteur de l'emploi solidaire...

Un salarié absent ? Un surcroît d'activité ?
Un besoin temporaire ?
Après étude de votre demande, nous vous proposons un salarié résidant sur votre territoire.
Une gestion administrative simplifiée :

- Rédaction du contrat de travail,
- Déclaration URSSAF,
- Edition du bulletin de salaire,
- Etc.

De votre côté, c'est simple : vous recevez une facture mensuelle reprenant les heures effectuées.*

* Sous certaines conditions, en employant une personne à votre domicile, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 % (dans la limite d'un plafond) ou d'un crédit d'impôt.

Novaliss en quelques chiffres...

- 300 salariés accompagnés
- 40 postes en équivalents temps plein
- Un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi 9h - 12h30
Le mardi et le vendredi 13h30-17h
À Mortagne, le mardi 14h-17h

Permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi 9h - 12h30
Lundi, mardi, mercredi: 13h30 - 17h30
Vendredi 13h30-17h - Fermé le jeudi après-midi

Novaliss vous accompagne vers l'emploi...

Vous recherchez un emploi ? Vous avez besoin de vous réorienter professionnellement ? Vous souhaitez un complément d'heures ?

Pour vous, Novaliss met tout en œuvre :

- Une réunion d'informations et un rendez-vous individuel,
- Des propositions de missions de travail dans différents secteurs d'activités,
- Un accompagnement professionnel,
- Un suivi adapté à votre situation.

Vous êtes intéressé, contactez-nous.

Pour un emploi ou un complément d'heures, nous recherchons actuellement...

- Des agents d'accueil déchetterie
- Des assistants(es) animateur - animatrice
- Des agents de restauration collective
- Des employés de ménage pour des particuliers et des entreprises
- ...

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site internet : www.novaliss.fr ou sur notre page facebook (@novalisemploi)

SIÈGE SOCIAL

6 rue des Arts - 85500 LES HERBIERS

Permanence

Av. Madeleine - 85290 MORTAGNE s/ Sèvre

Tél: 02 51 67 05 56

www.novaliss.fr



● LE R.A.M. (RELAIS ASSISTANTS MATERNELS)

Véritable lieu d'écoute, d'échange et d'information, le RAM s'adresse aussi bien aux assistants maternels agréés qu'aux parents de Saint-Martin-des-Tilleuls ainsi que tous ceux du territoire.

Le R.A.M. fournit la liste des disponibilités des assistants maternels situés sur St-Martin-des-Tilleuls et le périmètre intercommunal et facilite ainsi la vie des familles quand elles recherchent un mode de garde (présentation des différents modes de garde possible (assistants maternels, garde à domicile, crèche ainsi que les coûts, aides...)).

Besoin d'informations administratives et de conseils concernant les contrats de travail entre les parents et les assistants maternels ? Adressez-vous au RAM. C'est un lieu de ressources privilégié et neutre, le service est gratuit et ouvert à tous.

JOUER ÉCHANGER EXPÉRIMENTER GRANDIR

L'animatrice du RAM propose également des matinées d'éveil dans les communes pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistants maternels à raison d'environ 1 fois par mois (regroupement St-Aubin et St-Martin). Elle propose des ateliers thématiques : éveil sensoriel, psychomotricité, éveil musical, transvasement...

**Matinées 2019 du RAM
à l'accueil périscolaire
pour les assistants maternels**

À SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS
Mardi 5 mars / 21 mai

À Saint-Aubin-des-Ormeaux
Mardi 22 janvier / 19 mars / 25 juin

**Bébés lecteurs 2019
à la bibliothèque
Pour les familles
et assistants maternels**

À SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS : 10h
Vendredi 8 février / 29 mars

À Saint-Aubin-des-Ormeaux : 10h
Lundi 4 février / 1^{er} avril



N'hésitez pas à contacter Muriel MÉNARD au 02 51 63 69 19 ou 02 51 63 06 06 ou ram@mortagne-vendee.fr

● MDSF (MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES)

MDSF des Herbiers : 02 51 67 61 00 ; MDSF de Mortagne : 02 51 67 60 70

Les activités de prévention du CLIC du Haut Bocage sont transférées à la Communauté de Communes. Le Centre Local d'Information et de Coordination est un guichet d'accueil, d'information et de coordination ouverts aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Créée en 2007, le CLIC du Haut Bocage est une association qui a la particularité de couvrir deux territoires grâce à deux antennes : Pays de Mortagne-sur-Sèvre et Pays des Herbiers.

Le Conseil Départemental, dans le cadre de sa compétence sociale et sanitaire, a décidé de mettre en œuvre la dissolution des CLIC et propose une répartition des missions entre le Département et les intercommunalités.

Ainsi, au cours de l'année 2018, pour tous les CLIC de Vendée, le Conseil Départemental prendra à son compte l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans pour ce qui relève des missions d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil, d'évaluation des besoins, d'élaboration du plan d'aide personnalisé, de mise en œuvre du plan d'aide personnalisé, de suivi et de coordination.

La mission de prévention collective est quant à elle proposée aux Communautés de Communes.

Lors du Conseil de Communauté du 18 avril 2018, les Conseillers Communautaires, soucieux de maintenir ce service sur le Pays de Mortagne, ont voté le principe de transfert de cette activité du CLIC à l'intercommunalité. Ainsi, les 2 agents qui assuraient, jusqu'à présent, les missions de prévention collective (réunions d'information, ateliers, journées de sensibilisation...) intégreront les services de la Communauté de Communes au 1^{er} juin 2018.

La dissolution de l'association du CLIC du Haut Bocage a été prononcée à compter de cette date.



L'association ADMR apporte des services de qualité certifiés NF aux familles avec enfants, actifs, jeunes retraités, seniors, personnes en situation de handicap, en fonction des besoins de chacun : gardes d'enfants à domicile, soutien à l'occasion d'un changement familial, accompagnement d'enfants en situation de handicap, ménage, repassage, courses et repas, sorties et loisirs, suite à une hospitalisation, téléassistance.

Projet lancé par la Fédération ADMR-Vendée, la création du comité de secteur du Pays de Mortagne regroupant les associations ADMR du Val de Sèvre (St-Laurent-sur-Sèvre), de la Verrie, de Mortagne-sur-Sèvre et de la Gaubretière, et, la mutualisation des secrétariats permettent une amplitude d'accueil physique et téléphonique des clients bien plus large du lundi matin au vendredi après-midi. Dans un contexte économique qui nous oblige à avoir plus de réactivité, plus de compétence, cela facilite le travail en équipe des secrétaires, leur auto-remplacement, afin d'assurer une continuité du service.

Il s'agit aussi d'être en cohérence avec les territoires des communautés de communes et des CLIC et d'améliorer la coopération avec les autres professionnels du domicile (SSIAD, CLIC, HAD, professionnels de santé...).

Une permanence hebdomadaire au local de la Gaubretière est assurée par Annie Jobard, secrétaire coordinatrice, le jeudi après-midi afin de conserver le lien secrétaire-bénévoles-salariés et clients.

ALCOOL ASSISTANCE VENDÉE

« L'alcool, cet ami qui vous veut du mal »

Vous vous sentez dépendant à l'alcool, vous ne pouvez pas arrêter seul. Un de vos proches souffre de ce mal : le silence, l'isolement... rendent vos relations difficiles. La dépendance à l'alcool est une maladie, comme toutes les maladies, elle se soigne !

Accepter d'être aidé c'est déjà le premier pas vers l'abstinence, vous serez reçu et écouté sans jugement et en toute confidentialité. Il y a des solutions pour rompre avec l'alcool, reprenez confiance en vous ; Des permanences pour les malades et l'entourage sont organisées :

- Le premier vendredi de chaque mois à partir de 20h Centre social, Salle Jonquille, La Verrie
- Le quatrième vendredi de chaque mois à partir de 20h : Rue de Clisson, centre du Brandon salle n° 3 aux Herbiers

Contact à Saint-Martin des Tilleuls :
Jean-Noël RAMBAUD : 02 51 65 63 32 ou 06 36 61 02 07



Contact

Présidente : AUVINET Marie-Luce

Référents sur la commune de St-Martin des Tilleuls :

AUVINET Marie-Luce et GUIBERT Françoise

Adresse : Maison Médicale 2, rue Mozart
85290 Mortagne-sur-Sèvre

Tél. : 02 52 61 48 11

Mail : paysdemortagne@admr85.org

Site internet : www.admr85.org

Permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Prochaine Assemblée Générale ADMR de la Gaubretière : le 26 avril 2019 à St-Martin-des-Tilleuls.

Bénévoles, pourquoi pas vous ?

Plusieurs missions sont proposées en fonction des souhaits de chacun. Apportez votre présence, votre écoute, vos compétences, votre amitié pour être un acteur de proximité.

L'association ADMR de la Gaubretière couvre également les communes de la Gaubretière, les Landes Génusson et Tiffauges.



L'espace vêtements et l'épicerie solidaire fonctionnent chaque mardi, de 8h45 à 12h, sur le site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre (local situé près du pont, route de La Verrie).

NOUVEAU

Nous sommes intéressés par vos surplus de fruits et légumes, à déposer le lundi entre 15h et 17h30 à Fleuriais. Si besoin, contacter le 02 51 65 11 04.

Pour l'organisation du vide-greniers à La Verrie, continuez à déposer chaque premier samedi du mois, de 10 h à 12 h, au local du porche Sapinaud à La Verrie : vêtements, chaussures propres, bibelots, livres, disques, jouets, petits meubles, vélos. Un grand merci à tous pour votre générosité sans laquelle rien ne serait possible.



Fraternité en marche, tous acteurs !

● Protection Civile de Vendée



Antenne du pays de Mortagne sur Sèvre

29 rue de l'Épine - 85130 LA VERRIE
 mortagnesursevre@protection-civile-vendée.org
 0667 21 8585

HISTORIQUE

Créée à la fin des années 60 l'antenne de Mortagne sur Sèvre s'est peu à peu développée au fil des ans. Forte de ses 49 secouristes, elle recrute toute l'année via les formations dispensées par ses moniteurs.

« AIDER, SECOURIR, FORMER »

LES POSTES DE SECOURS

Nous intervenons sur près de 60 postes de secours par an principalement sur notre canton mais aussi au profit des antennes voisines (les Herbiers, Montaigu, etc.).

Nos principaux postes de secours en 2018 sont les suivants :

- Festival de Poupet à St Malo du Bois
- Différents trails
- Gala danse à la Verrie
- Bouge ton bocage
- Les Arts s'en mêlent
- Marchés de Noël de Tiffauges

Plus des postes départementaux :

- Tour de France
- Vendéspace
- Fête de l'agriculture...

FORMATIONS

Nous réalisons des formations dans le domaine des premiers secours PSC1 (Premier Secours Civique 1), à partir de 10 ans, sur sept d'heures.

Nous faisons aussi des Initiations aux gestes qui sauvent sur trois heures. Nous dispensons aussi les formations PSE1 et PSE2.

(Premiers Secours en Équipe niveau 1 et 2).

Ainsi que des formations secours socio psychologique sur une journée.



SOUTIEN À LA POPULATION

Aide à la Population ex. (interventions lors de catastrophes comme Xynthia).

NOUS RECRUTONS TOUTE L'ANNÉE

Les personnes qui désirent faire du secourisme seront les bienvenues.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le responsable de votre commune :

M. AUVINET Antoine
 La Roseraie
 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Tél. : 06 79 92 29 18
 auvinetantoine@orange.fr





La bibliothèque s'est agrandie en intégrant la maison communale. Elle a ouvert ses portes le 11 septembre 2018. Des espaces « coin lecture » ont été aménagés pour permettre à tout public, adhérent et non adhérent, enfants, ados ou adultes de venir consulter revues ou livres, de passer un moment pendant les heures d'ouverture.

La bibliothèque, c'est :

- 17 bénévoles dont 3 ados.
- 3000 documents.
- 329 adhérents dont 39 inscriptions dès le mois de l'ouverture
- **Partenariat avec l'école**: en mars, 10 séances raconte tapis « pourquoi le moustique bourdonne à nos oreilles » pour les 136 élèves; début octobre, 5 visites découverte de la nouvelle bibliothèque avec un temps de lecture et en décembre, 5 séances pour parcourir une exposition « Noël et autres fêtes de l'hiver ».
- dans le cadre de l'**animation intercommunale** « la parenthèse animée... à petits pas », la bibliothèque a proposé deux séances bébés lecteurs; celles-ci ont eu un vif succès auprès du jeune public accompagné de leurs assistantes maternelles et mamans. Lors d'une séance « éveil musical » le 3 novembre elle a accueilli une vingtaine de bambins.
- comme les années précédentes, la bibliothèque a participé à l'**animation enfance famille** qui se déroulait le samedi 17 novembre à la salle des jardins sur le thème « la nature, quelle aventure ! » en proposant des séances de lecture personnalisées et une exposition de livres.



Nouveauté 2019 :

Modification des jours d'ouverture

Lundi: de 16h30 à 18h30
 Mercredi: de 16h30 à 18h30
 Samedi: de 10h à 12h.

Pour emprunter des documents une inscription de 9 € par an et par famille est demandée.

CONTACTS :

Colette SORIN : 02 51 65 63 54
 Brigitte VALLEE : 02 51 65 69 40
 Bibliothèque : 02 51 64 06 39
saintmartin.biblio.cc.mortagne@orange.fr



● FAMILLES RURALES



L'association Familles Rurales de Saint-Martin-des-Tilleuls a rejoint le groupement Colimaçon (depuis septembre 2017 pour l'accueil périscolaire et depuis septembre 2018 pour le restaurant scolaire). La Fédération Familles Rurales de Vendée nous soutient dans la gestion des salariées et l'organisation des différentes commissions.

Composition du bureau :

- **Présidente**: GOURAUD Laëtitia
- **Trésorière à pourvoir**
- **Secrétaire**: MARSOLLIER Claire
- **Membres**: DUBILLOT Amélie, MARTINEZ Aline, BARBEAU Laëtitia, BROSSET Fanny.

Les portes de l'association sont toujours ouvertes pour tous les parents qui souhaitent s'investir, participer et collaborer au projet éducatif de l'accueil périscolaire. La vie associative a souvent besoin de se renouveler et ainsi de toujours permettre aux familles de s'exprimer sur leurs besoins pour maintenir les services de proximité dans la commune. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact: st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org

● ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES P'TITS LOUPS

Depuis septembre 2017 l'accueil périscolaire de St-Martin-des-Tilleuls a intégré le Groupement Familles Rurales de Colimaçon avec les communes Des Landes Génusson et de St-Aubin des Ormeaux. Cela n'a rien changé au fonctionnement de l'accueil périscolaire de St-Martin-des-Tilleuls.

Inscriptions :

Pour toute inscription (accueil régulier ou occasionnel) un dossier d'inscription est nécessaire; celui-ci est à retirer auprès de Carine LE BECHENNEC ou un membre de la commission, quelques documents sont aussi à fournir: copie du carnet de vaccination de l'enfant, attestation CAF ou MSA avec le numéro d'allocataire ainsi que le quotient familial.

Des prix avantageux sont accordés aux familles adhérentes à l'association Familles Rurales. Les adhésions se font auprès des bénévoles de l'association lors de l'Assemblée Générale ou bien en cours d'année, auprès de Magali Gaborieau, directrice de l'association Colimaçon.

Cette année 2017-2018: 64 familles environ sont inscrites à l'accueil périscolaire, soit un total de 96 enfants.

Accueil :

L'accueil des enfants est toujours assuré par Carine LE BECHENNEC, assistée de Régine MAUDET et d'un autre animateur en fonction des effectifs.

Les enfants bénéficient toujours de jeux de la ludothèque. Ils sont sollicités pour faire des bricolages sur différents thèmes tout au long de l'année.



● RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis septembre 2018, les restaurants scolaires de Saint-Martin-des-Tilleuls et de Saint-Aubin-des-Ormeaux ont fusionné. Ils font tous les deux parties de Colimaçon, ce qui apporte aux bénévoles l'aide importante de Magali GABORIEAU, directrice de Colimaçon.

Les repas sont élaborés au restaurant scolaire de St-Aubin des Ormeaux par la société Restoria. Ils sont ensuite acheminés en liaison chaude au restaurant scolaire de St-Martin des Tilleuls. Les salariés du restaurant scolaire initient au goût, aident à la prise des repas pour les plus petits accompagnés de bénévoles que nous remercions pour leur engagement et leur fidélité.

Les menus sont visibles sur le site internet de l'école <http://stmartindestilleuls-stlouis.fr/> et sont affichés aux tableaux extérieurs de la périscolaire et de l'école. Cette année 2018-2019: 75 familles sont inscrites soit environ 105 enfants.

Pour les inscriptions au restaurant scolaire, il est nécessaire de remplir un dossier administratif. Merci de vous adresser aux bénévoles de l'association ou par mail à l'adresse suivante: cantine.saintmartindestilleuls@laposte.net Comme pour l'accueil périscolaire un tarif avantageux est appliqué aux adhérents à l'association Familles Rurales.

Tél.: 0786352531

Horaires d'ouverture :

Matin: 7h00 – 8h30 / Soir: 16h30 – 19h00

Contactez-nous

Tél. 0682801418

periscolaire.st-martin-des-tilleuls@famillesrurales85.org



● ÉTÉ JEUNES

Un **GRAND MERCI** à tous les bénévoles ainsi qu'à la municipalité pour leur temps, leur patience, leur soutien et leur disponibilité.

« Vous êtes d'une très grande aide ;
Merci à vous tous »

Florence Cormerais

● APEL - OGEC

À St-Martin, APEL et OGEC sont regroupés dans la même association.

Le but de l'OGEC est d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales permettant la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement. C'est une association de type loi 1901 dont le conseil d'administration comporte une douzaine de membres répartis en différentes commissions.

● Le rôle de l'OGEC

Il s'exerce dans 3 domaines principaux :

- La gestion économique et financière : assurer la vie matérielle et financière de l'établissement
- La gestion sociale : être l'employeur du personnel non enseignant
- La gestion immobilière : avoir la charge de l'entretien des bâtiments scolaires

● L'APEL (Association des parents d'élèves)

L'association est intégrée au bureau de l'OGEC et représente les parents au conseil d'administration. Elle organise des manifestations au sein de l'école en lien avec le projet d'établissement.

● Informations générales

Directeur : Bertrand BILLAUD
5 classes, 126 élèves

● Le personnel

- Régine MAUDET
- Audrey REMIGEREAU
- Delphine GACHIGNARD

● Toujours de nouveaux projets

Pour favoriser le bien vivre dans l'école et améliorer les moyens pédagogiques mis à disposition des enfants et des enseignants, de nouveaux projets ont émergé et ont été menés à terme :

- l'achat de mobilier pour les classes
- le renouvellement d'une partie du matériel informatique et de manuels scolaires
- la réalisation et l'aménagement d'un local de rangement pour l'Ogéc

Le séjour scolaire

Au printemps 2018, les enfants de cycle 3 sont partis en séjour découverte en AUVERGNE à La Bourboule pendant 4 jours. Ce voyage a été financé grâce



- À la participation des parents
- Aux différentes actions menées (vente de jus de pommes, jeu de la case...)
- À la collecte de papiers
- Aux différentes Subventions (Mairie et Ogéc)



Merci à tous les St-Martinois pour votre participation à la collecte de papiers !

Elle sera renouvelée aux cours des prochains mois pour aider au financement de nouveaux projets !

Les animations organisées par l'équipe OGEC/APEL

Vente de jus de pommes : réalisée en fin d'année scolaire.

Expo Livres et jouets : les 5 et 6 octobre 2018, les parents et Saint-Martinois ont été invités à découvrir et profiter de nombreux livres. Comme l'année passée, des jeux de société ont été mis à la disposition des enfants qu'ils ont pu découvrir en classe.

Boum des enfants : Une vraie réussite l'année passée, la boum de l'école a été reconduite le samedi 8 décembre 2018. Les enfants ont pu danser et profiter d'un goûter.

L'équipe OGEC/APEL

Contact : ogec.ecolestlouis@orange.fr



Dates à retenir - À vos agendas !

03/02/2019 - Loto de l'école

RDV pour un après-midi convivial en famille et entre amis, avec à la clé de nombreux lots pour grands et petits.

27/04/2019 - Matinée marché de printemps

Seul marché de l'année à St-Martin, nous proposons des légumes frais, ainsi que sur commande des plants variés qui feront le bonheur de tous les jardiniers.

16/06/2019 - Kermesse de l'école

Moment de partage autour des enfants : défilé, repas, danses et animations. Les élèves nous proposent des spectacles imaginés avec l'équipe enseignante

● ÉCOLE SAINT LOUIS



• Organisation pédagogique

L'école compte 5 classes, avec un effectif de 126 élèves.

- PS-MS : 24 élèves (Catherine Genais)
 - MS-GS : 25 élèves (Sophie Chiron)
 - CP-CE1 : 24 élèves (Martine Vazny et Justine Babarit le mardi)
 - CE1-CE2 : 26 élèves (Bertrand Billaud et Justine Babarit le lundi, Chantal Pain - AVS)
 - CM1-CM2 : 27 élèves (Jean-Philippe MANCEAU).
- Régine MAUDET et Audrey REMIGEREAU apportent leur aide dans les classes maternelles et s'occupent de l'entretien des locaux avec Delphine GACHIGNARD.

• Le projet d'année : « Apprendre quoi ?

Apprendre pourquoi ? Apprendre comment ? »

Nous poursuivons notre thème de l'année précédente pour le finaliser : créer une trace écrite (fresque) qui synthétisera nos réflexions.

• Le séjour des CM à la Bourboule :

Du 17 au 20 avril 2018, les CM1 et CM2 ont séjourné en Auvergne. Ils ont visité le Château de Murol, découvert le Puy de Vichatel, participé à un jeu de piste dans la Bourboule, sont allés à Vulcania. Voici quelques mots d'enfants sur ce séjour.

Le centre Volcana

« Dans le centre, il y avait 4 tables de ping-pong, des raquettes de badminton, des balles, des plots et des diabolos. Jean-Claude avait emmené un molly. Il y avait aussi une cantine où l'on mangeait tous les soirs, des salles de classe et des salles pour faire la fête, deux étages avec des chambres et plein de lits. »



Vallée de Chaudefour

« Mercredi 18 avril 2018, nous sommes allés dans la vallée de Chaudefour. En arrivant, Julien (notre guide) nous a expliqué ce qu'il ne fallait pas faire dans une réserve naturelle, puis nous avons commencé à marcher. Ensuite nous avons bu de l'eau thermale naturelle. Julien nous a mis en file indienne en fermant les yeux. En ouvrant les yeux, on voyait la crête du coq et la dent de la rancune. À un moment, nous avons vu des chamois. Jean Claude (un accompagnateur) est monté dans la forêt et il les a vus de très près. Après, on a fait une bataille de boules de neige. Enfin nous sommes retournés au car. »



La ferme de Saint Nectaire

« En arrivant à la ferme, on a regardé des personnes qui fabriquaient du Saint Nectaire. Il y avait un ouvrier et une stagiaire qui le moulaient et le pressaient... C'était du Saint Nectaire fermier parce que c'était du lait cru, on n'a rien rajouté. Plus tard, on a été dans la stabulation voir les vaches. C'était des Montbéliardes. L'agriculteur nous a donné la permission de leur donner du foin. »



• Les activités pédagogiques

Grâce aux financements de la Communauté de Communes, du Conseil départemental et de l'OGEC Saint Louis, les enfants pourront participer à quelques activités pédagogiques extérieures.

- Spectacle pour les cycles 1, proposé par la communauté de communes ;
- Eveil musical par le chant pour les CP-CE et ateliers « chorale » pour les CM, animés par l'école départementale des arts et du patrimoine (8 séances dans chaque classe) ;
- Apprentissage de la natation au Centre Aqua ludique le « Triton » de Mortagne pour les CP, CE1 et CE2. (communauté de communes)
- Éducation routière en milieu scolaire, du CP au CM2 : (communauté de communes).
- Sortie scolaire (OGEC) ;
- Diverses animations à la bibliothèque : raconte-tapis, une exposition sur Noël et autres fêtes de l'hiver, la rencontre avec Edouard Manceau (écrivain).

• Projet Pastoral

12 enfants de CM, avec Nathalie PIVETEAU, 11 CE2 avec Bertrand BILLAUD et 14 CE1 avec Jean-Claude SORIN suivent un parcours de catéchèse. Jean-Philippe MANCEAU accompagne les enfants qui ne sont pas catéchisés à travers un parcours de Culture Religieuse intitulé « Anne et Léo ».



Ecole St Louis

8, rue des Rosiers
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

02 51 65 61 07

<http://stmartindestilleuls-stlouis.fr/>

● SMSA VOLLEY



● Saison 2018-2019

« SMSA gogogo !!! »

Un cri de guerre qui motive toujours les 55 licenciés de cette année.



Orchestré par un nouveau bureau :

- **Présidente** : Julie BONNET
- **Co Présidente** : Claire BOSSARD
- **Secrétaire** : Lucile MAUGET
- **Co Secrétaire** : Charlotte CASPESCHA
- **Trésorière** : Florence PEUCHOT
- **Membres** : Adeline SORIN, Nadia BREMAUD, Fabien BLANCHOT, Anthony LERIN, Marie HÉRAULT, Typhaine MOREAU et Amélie SUPIOT

Ces 55 licenciés sont répartis en 8 équipes avec des entraînements menés sur différents créneaux :

- 3 équipes M11 en balle bloquée et 1 équipe en balle non bloquée
- 1 équipe M15 6x6 et 1 équipe M15 4x4
- 1 équipe M17
- 1 équipe région
- 1 équipe loisirs

Les dates et horaires de matchs sont visibles sur notre Facebook SMSA Volley ou sur le site de la FFVB.

● LIBRE ÉVASION



● Composition du bureau :

Président : Serge OGER • Tél. : 02 51 65 66 21
Vice-président : Dominique MÉNAND
Secrétaire : Jean Claude AUVINET • Tél. : 02 51 65 62 67
Secrétaire adjoint : Antoine AUVINET
Trésorière : Béatrice AUVINET • Tél. : 02 51 65 65 73
Trésorière adjointe : Chantal RIGAUDEAU

● **Notre site** : <http://libreevasion.jimdo.com>

● L'année 2018

L'association compte 61 adhérents
Sortie marche et vélo tous les dimanches matin
et sortie marche tous les mardis pour une allure modérée.

Yves Tessier et Auvinet Maurice représentent LIBRE ÉVASION Au comité des fêtes



Les dates à retenir pour 2018-2019

- Samedi 27 Octobre**: Match des Régions à 21h avec une soirée « pâtes / carbo »
- Dimanche 2 Décembre**: Match des Régions à 13h30 avec « après-midi crêpes »
- Dimanche 6 Janvier**: Match des Régions à 13h30 et galette offerte par le club
- Samedi 26 Janvier**: Match des Régions à 21h avec une soirée « croques »
- Dimanche 3 Février**: Vente de pizzas (après le loto des écoles)
- Samedi 2 Mars**: Match des Régions à 21h avec une soirée « croques »
- Samedi 30 Mars**: Match des Régions à 21h avec une soirée « croques »
- Lundi 10 Juin**: Tournoi de Triplette

Renseignements par téléphone: 06 42 13 02 46
Renseignements par mail: smsa.volley@yahoo.fr

● YOGA



Le yoga est accessible à tous, quelles que soient nos capacités physiques, dans un esprit de détente et de bien être. C'est un moment privilégié pour prendre soin de soi. Si vous avez envie d'un moment de détente personnelle, venez nous rejoindre pour découvrir les bienfaits du yoga qui se pratique À TOUT ÂGE.

Le travail d'étirement des muscles, les différentes postures proposées, la respiration, la concentration intérieure favorisent le lâcher prise.

Aidée par Graine de Lotus et impliquée par le désir d'évolution, Patricia continue de se former pour nous faire profiter de ses apprentissages.

D'une dizaine d'adhérents il y a 20 ans, l'association compte désormais 220 personnes, sur les différentes communes du canton.

En début de saison, tout nouvel adhérent peut faire gratuitement deux cours avant de s'inscrire définitivement. Il peut par la suite sélectionner 2 lieux différents pour pratiquer le yoga selon ses disponibilités.

Saint-Martin-des-Tilleuls
Le mardi soir de 20h15 à 21h15 à la salle des Jardins

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter:

Patricia GIUSTINIANI
 Professeur de Yoga au 06 08 52 19 41

Jeanne - Marie PAYRAUDEAU
 02 51 65 98 47 // 06 32 29 97 46

Cyrille LIGNEAU « référent pour Saint-Martin-des-Tilleuls » 02 51 65 67 09 // 07 82 53 75 73

● TENNIS DE TABLE TTSASMG

• Saison 2017/2018

Notre 2^{ème} saison après la fusion avec Saint-Aubin-des-Ormeaux et la Gaubretière s'est très bien passée. La première équipe s'est maintenue en D1, les équipes 2 et 3 ont fini premières de leur poule et montent en D1 et en D2 et la quatrième équipe termine 2^{ème} en D4.

• Saison 2018/2019

L'effectif passe à 25 licenciés en attendant le retour de plusieurs blessés. Nous engageons quatre équipes, 2 en D1, une en D2 et une D4.

Si vous êtes intéressés par le tennis de table, n'hésitez pas à venir à un entraînement. Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h à la Gaubretière et le vendredi de 20h30 à 22h30 à St-Martin en 2018 et à St-Aubin à partir de janvier 2019.

Malheureusement faute d'entraîneur nous ne pouvons pas accueillir les enfants et les jeunes cette année. Nous espérons pouvoir faire des entraînements jeunes à partir de septembre 2019.

• Composition du bureau

Co-Présidents: ROQUET Ludovic et Claude RETAILLEAU

Secrétaires: Remy TALON et Cédric POIRIER

Trésorier: Ludovic LUCAS

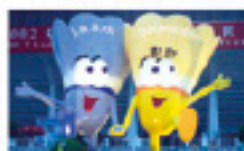
Vice trésorier: Luc SOULARD

Date à retenir:

Loto 17 février 2019



● JASM BADMINTON



Saison 2018 / 2019, la JASM Badminton compte une quarantaine d'adhérents.

Le but de notre association est pour l'instant uniquement la pratique du badminton en loisir et détente.

Les membres du club y trouvent l'occasion de se dépenser sans pour autant être contraints par un championnat. Il plaît aussi bien aux filles qu'aux garçons, et fait l'unanimité dans toutes les tranches d'âges.

• Composition du bureau :

• **Président:** Jacques DELAHAYE - 02 51 61 71 02

• **Trésorier:** Anthony NERRIÈRE

• **Secrétaire:** Ghislain GABORIAU

La JASM vous souhaite une bonne année sportive et une bonne année 2019 !

Prix de l'adhésion :

15 € / personne / année et 10 € pour les enfants

Il est encore possible de nous rejoindre, alors n'hésitez pas !

Tournoi interne au club : Janvier et juin 2019

• Plages horaires au niveau de la salle de sports :

Lundi	9 h 00 – 13 h 45	
Mercredi	7 h 00 – 13 h 00	
Jeudi	12 h 00 – 14 h 00	16 h 00 – 22 h 30
Vendredi	10 h 30 – 14 h 00	16 h 30 – 20h00
Dimanche	7 h 00 – 13 h 00 (sauf match de tennis)	

● STEP

L'association de gymnastique St-Martinoise a retrouvé un nouvel élan en proposant des cours de step !

Avec notre nouveau professeur Marc et nos 18 licenciées, l'association se réunit tous les jeudis soir de septembre à juin 2019.

Les chorégraphies établies par Marc nous font évoluer sur et autour de notre step. La danse et la musique nous mettent de bonne humeur !

Au fur et à mesure des semaines, les chorégraphies évoluent car nous les répétons et assimilons plus facilement. Aucune rengaine ! Pas le temps de s'ennuyer ! Nous prenons plaisir à nous retrouver et nous dépenser physiquement, en rythme.

Si vous aussi, vous souhaitez pratiquer du sport dans la bonne humeur et en musique, n'hésitez pas à vous manifester !

Nous vous proposons un cours d'essai pour que vous puissiez découvrir notre discipline. Tous les niveaux sont représentés et respectés, donc n'ayez pas d'appréhension !

Les cours ont lieu le jeudi soir de 20h30 à 21h30 au complexe de la Botterie.

Cécile PROTEAU - Présidente de l'association - Tél.: 06 75 91 60 06



● GSM FOOTBALL CLUB



- **Le GSM en Quelques chiffres :**
- 6 ans déjà
- 220 licenciés
- 3 arbitres: Bernard Auvinet, Rodolphe Garnier et Romain Rétif
- 3 équipes seniors niveau D3 D4 et D5
- nouveauté cette saison une équipe loisir
- 2 équipes U18, 3 équipes U15 et 4 équipes U13 qui intègrent le groupement avec Tiffauges et les Landes cette saison
- 60 jeunes en foot d'animation de U11 à U6
- 2 éducateurs Educafoot pour les jeunes et pour les seniors Alexandre Le Martelot
- un bureau de 20 Membres
- 29 dirigeant(e)s
- Trophée du bénévolat pour Rémi DERAME
- Vainqueur du CHALLENGE DU FAIR-PLAY 2017-2018 de D2

Nos objectifs pour cette nouvelle saison n'ont pas changé. Il faut toujours chercher à progresser ensemble avec plaisir, fair-play, respect et convivialité.

● COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes, composé de 14 personnes, assure l'animation de St-Martin, participe à des actions de générosité (Téléthon) et propose une location de matériel aux associations et aux particuliers. Pour les demandes de location de matériel (associations et particuliers), un téléphone répondeur est installé au bureau du CDF : 0251 57 61 33 (laisser un message) OU votre demande dans notre boîte aux lettres du CDF située au local (complexe de la Botterie). Vous serez rappelés dans la semaine pour confirmation. Merci d'appeler le plus tôt possible pour réserver votre matériel.

L'enlèvement du matériel se fera le vendredi soir à 18h30 et le retour le lundi soir même heure également. Merci d'avance de respecter ces horaires.

Information: Lorsque vous réservez la salle de la Botterie en mairie, merci de prévenir également le comité des fêtes pour la location du matériel et de prévoir un chèque de caution d'un montant de 100 € en signant le contrat de location.

- **Dates à retenir en 2019 :**
- **Samedi 9 février :** Journée Nettoyage de matériels (merci d'avance aux bénévoles des Associations de venir nombreux).
- **Samedi 6 avril :** Ouverture de la pêche à l'étang.
- **Samedi 25 mai :** sortie Pêche en Mer.
- **Samedi 6 juillet :** Fête annuelle de Saint MarTintamarre (5^{ème} édition)

Merci par avance à l'ensemble de la famille GSM FC (dirigeants, éducateurs, licenciés, bénévoles, parents et partenaires) ainsi que les municipalités pour tout le travail qui sera accompli durant la saison.

• Nos contacts

- **Président :** Pierre CHARBONNEAU
- **Vice :** Gregory AUVINET
- **Secrétaire :** Alexandra LUCAS
- **Mail :** gaubstmartinfc@gmail.com
- **Facebook :** @gsmfootballclub
- **Site Web :** <http://gaubstmartinfc.com/>

• Dates à retenir

- Tournoi de belote courant novembre
- Chandeleur: fin janvier
- Soirée américaine: 30 mars 2019
- Tournoi de sixte jeudi 30 mai 2019
- Tournoi U15 et tournoi U11/U13 en septembre 2019
- Cette année nous voulons organiser un pique-nique de fin de saison réunissant toutes les catégories (jeunes, seniors, arbitres) et les bénévoles en mai 2019.

Toutes les personnes intéressées pour nous aider au Comité des Fêtes sont les bienvenues, tout comme dans le cadre de l'organisation de la fête annuelle de Saint MarTintamarre. Vous pouvez vous faire connaître auprès des membres du bureau. Merci d'avance.

• Composition du bureau :

- **Président :** Mathieu GAZE
- **Vice-président :** Jean-Luc BELLANGER
- **Secrétaire Général :** Anthony NERRIERE
- **Secrétaire adjoint :** Ghislain GABORIAU
- **Trésorier :** Jean-Marc ROQUET
- **Trésorière adjointe :** Mariène POIRIER



● L'ÉCHO DES TILLEULS

Il s'agit d'une nouvelle association, à but non lucratif, qui a été créée en début d'année.

Elle a pour objet principal de rechercher, recenser et conserver tous documents, témoignages et ouvrages sur le passé et le patrimoine de St-Martin afin de mieux les faire connaître et partager. Faire et faciliter les recherches généalogiques font aussi partie de nos activités.

Nous avons déjà contribué, par nos recherches et la création de panneaux, au parcours de mémoire réalisé à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918. Nous souhaitons sensibiliser les gens de St-Martin à ne plus jeter leurs vieilles photos, vieux documents ou vieux papiers car ils sont susceptibles de présenter de l'intérêt pour retracer « l'ancien temps ».

Nous encourageons aussi tous les passionnés d'histoire, de patrimoine et généalogie à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus il y aura de partage de connaissance. Il y a beaucoup de choses à découvrir sur le passé de St-Martin.

Vous pouvez prendre contact auprès des membres :

Yves RETAILLEAU (y.retaille@orange.fr)
Alain LANDREAU (landreau.alain2@wanadoo.fr)
Guillaume NERRIERE, Jérôme BITEAU, Benoit GUITTON,
Rémi LANDREAU, Sylvie RETAILLEAU, Marie Rose SORIN.



● JEU DE BOULES

Actuellement nous comptons 21 joueurs.
Nous nous retrouvons tous les jeudis
dans la convivialité.

À partir de 16h de mai à octobre

À partir de 14h de novembre à avril

Mesdames vous êtes les bienvenues !

- **Inscription** : 10 € l'année.
- **Tournoi interne** :

Victoire de la tripléte par Alain LANDREAU ; Yves RETAILLEAU
et Joël GUITTON

- **Contact** :

Didier RETAILLEAU : 06 15 05 93 21

Albert GUILLOTEAU : 06 35 55 01 41



● CLUB LE BON TEMPS

Le club « le bon temps » c'est quoi ? Un groupe de « tamalous » qui se retrouvent tous les jeudis pour parler de leurs misères. HEUREUSEMENT, ce n'est pas ça !!!

C'est une équipe qui prend plaisir à se retrouver tous les jeudis entre amis pour un moment de jeux, de détente et de partage.

C'est un lieu d'accueil, pour celles et ceux que les aléas de la vie ont pu isoler et qui sont à la recherche de soutien et de convivialité.

C'est aussi l'avenir de tous car, oui, nous savons tous qu'après le temps du sport, des voyages et autres activités viendra le temps pour des activités plus douces mais avec toujours le plaisir de se retrouver entre amis, et sachez que nous sommes toujours prêts à vous accueillir si vous avez envie de nous rejoindre.

- **En 2018, le club, ce fut :**

- 2 concours de belote, les 26 février et 10 octobre
- 7 miniconcours joués entre nous
- 1 repas pour la cérémonie des vœux
- 1 repas pour fêter la clôture de saison
- 1 repas au restaurant à Torfou pour se retrouver une fois pendant la coupure estivale 1 assemblée générale le 24 octobre avec le renouvellement du bureau

Ce fut aussi, hélas, la disparition de Marius Lucas, Gabriel Lucas et Jean Guitton.

- **Contact** :

Rémi MERAND - Tél. : 06 02 25 69 85

● ASSISTANTES MATERNELLES

Les matinées d'éveil se font dans la salle des petits loups tous les mardis de 9h30 à 11h45.

C'est un moment d'échanges, de dialogues et permettent aux enfants d'apprendre à jouer et partager avec d'autres et faire ainsi leurs premiers apprentissages en collectivités. La prochaine bourse sera le 8 et 9 novembre 2019 à la salle Victor Mallard à la Verrie.



Accueillir un enfant n'est pas toujours aisé
Savoir rassurer les parents trop angoissés
Sans jugement
Interférer dans le trio parents enfants
Sans jamais prendre la place de la maman
Toujours suivre les vœux éducatifs des parents,
Avoir toujours à l'esprit nos rôles respectifs,
Ne pas oublier que leur enfant nous est confié,
Timéa, Louis, Lorelei, Abel et autres,
Elles, ils vont tous aider l'enfant à évoluer.

Materner bien mais sans excès les enfants,
Accepter des enfants les pleurs et les cris,
Toujours les écouter pour mieux les comprendre
Et sans cesse les aider à entreprendre.
Réveiller constamment leur désir d'apprendre.
Ne pas oublier de toujours bien observer
Et ainsi mieux adapter leurs activités.
Laisser libre cours à leur créativité.
Les aider à grandir et à s'épanouir.
Et en cadeau recevoir un joli sourire.

● SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE ST HUBERT



Le 16 septembre dernier la saison de chasse 2018-2019 démarrait. Cette année nous sommes 21 adhérents. Nous vous informons que les jeunes chasseurs désirants intégrer la société sont acceptés gratuitement la première année. Vous pouvez vous renseigner auprès du président ou du secrétaire.

• Petits gibiers :

Cette année le lièvre sera de nouveau fermé malgré un comptage hivernal en progrès. Quant aux lapins, ils deviennent de plus en plus rares voire inexistantes sur plusieurs secteurs. Quelques petites compagnies de perdreaux et faisans sont observées mais la reproduction de l'inter-saison reste difficile. Le pigeon reste le gibier le plus prélevé et ce ne sont pas les jardiniers qui s'en plaindront.

• Grand gibier :

Le sanglier : Depuis 3 ans il a tendance à résider dans les cultures de maïs et chaque année nous organisons des battues. L'année dernière 14 sangliers ont été prélevés au sein du groupement (St-Martin, St-Aubin, Tiffauges et Chambretaud). Afin de se prémunir des dégâts éventuels message à l'attention des agriculteurs qui pourraient apercevoir ces animaux, prévenir en priorité la société communale de chasse et en dernier recours appeler la F.D.C.V. (fédération départementale des chasseurs de la Vendée).

Le chevreuil : Il fait partie de notre paysage. D'ailleurs si vous empruntez les bords de la crême il n'est pas rare d'en rencontrer quelques spécimens. Cette année, 10 bracelets sont autorisés sur l'ensemble de la commune. (6 pour la société et 4 pour des chasses privées)

• Dates à retenir :

La rando de la crême 6^{ème} édition aura lieu le dimanche 31 mars 2019 organisée en partenariat avec libre évason.

Fermeture générale de la chasse :
 Le jeudi 28 février 2019

• Composition du bureau :

Président : LANDREAU Rémi
 Tél. 02 51 65 67 00

Secrétaire : NERRIERE Anthony
 Tél. 07 71 70 14 48

Trésorier : BITEAU Dominique

Repeuplement et environnement :
 BROSSET Mathias; SZYGENDA Bruno; NAULLET Patrick; NARDEAU Thierry et CHAPDELAINTE Terry.

FDCV : 02 51 47 80 90

Mail : fdc85@chasse85.fr / scc.stmartin272@hotmail.fr

● MUSICOURS

Cours individualisés de musique (tous niveaux) : guitare, piano, basse, batterie.

• Contact :

Isabelle PROUTEAU
La Rocheverbois
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

- Tél : 06 89 79 11 55
- Mail : musicours85@orange.fr
- Facebook : @musicouriza



● UNC-AFN-Soldats de France et sympathisants

Comme chaque année, la rencontre cantonale a eu lieu à Mortagne-sur-Sèvre le 24 février 2018, 17 personnes y ont participé.

- **L'assemblée générale** a eu lieu le mardi 6 mars 2018 dans la salle des jardins. Ce fut l'occasion de retracer les activités de l'année passée et de projeter les événements de l'année 2018. À l'ordre du jour, était prévu également l'élection d'un nouveau bureau, les responsables en place ayant souhaité passer la main, merci à eux pour tout ce qu'ils ont fait.
- **L'équipe en place est composée de :**
Président : Bernard GUITTON
Vice-Président : Jean BLANCHET
Secrétaire : Jean Claude SORIN
Trésorier : Albert GUILLOTEAU
Membres du bureau : Gérard AUGEREAU,
Jean CHIRON, Joseph GUITTON, André SORIN
- **La commémoration du 8 mai** se déroulait cette année à St-Aubin des Ormeaux. Les trois sections ayant changé de président, ce fut l'occasion, lors de la levée des couleurs, de remercier solennellement les anciens présidents et de présenter officiellement les nouveaux.
- **Le Congrès Départemental UNC Vendée** a eu lieu le dimanche 17 juin à St Etienne du Bois. Comme d'habitude le nombre très important de drapeaux, lors du défilé, était impressionnant, preuve que de tout le département les différentes sections avaient fait l'effort de participer. De notre section de St-Martin, nous étions 17 personnes.
- **Le traditionnel pique-nique**, moment fort pour nous tous et les conjoints, s'est tenu le mardi 8 Juillet 2018 à l'étang du bocage sous une météo clémente et avec la participation de 27 personnes. Notre rencontre a débuté par un temps de remerciement et de reconnaissance à Lucien CHATAIGNER qui a beaucoup œuvré et s'est énormément dévoué en assurant la présidence de la section pendant plus de 40 ans, merci encore une fois Lucien pour tout ce que tu as fait. Après le repas et les grillades, place aux jeux et aux cartes. La journée très conviviale s'est terminée par de nouvelles grillades et la dégustation de caillibottes.
- **Le concours de belote** qui permet de rassembler les sections environnantes et nous procure quelque ressource a eu lieu le mercredi 7 novembre 2018. Nous adressons un grand merci à ceux qui y ont participé ou nous ont rendu visite, votre présence nous donne du courage pour continuer.
- **La commémoration du 11 novembre 2018** était organisée cette année par la section de La Verrie et a été marquée par le 100^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Une exposition s'est tenue à la Mairie de La Verrie et des panneaux d'information sur la guerre 14-18 ont été posés dans les 3 communes. En ce qui concerne St-Martin, nous adressons un grand merci à l'association du patrimoine « l'Écho des Tilleuls » qui, par ses recherches, a permis de retrouver des renseignements et des souvenirs des combattants de 14-18.
- **L'hommage aux soldats du canton** morts en Algérie a été marqué par une cérémonie aux Landes-Genusson le dimanche 2 décembre 2018.

Le nouveau bureau qui a été élu permettra, nous l'espérons, de perpétuer encore longtemps le souvenir des combattants de notre commune. Nous souhaiterions que d'autres soldats de France et sympathisants nous rejoignent par reconnaissance envers ceux qui se sont battus pour nous et qui ne doivent pas être oubliés.

ILS VIENNENT DE S'INSTALLER ET NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !

● Nouvelle enseigne : la Boulangerie CROUSTI'PAINS

La boulangerie-pâtisserie CROUSTI'PAINS a ouvert ses portes le 19 octobre dernier ! Alyssa FAVREAU et Adrien CHASSANY vous proposent divers pains, viennoiseries et pâtisseries et vous accueillent :

- du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 (14h le samedi) et de 16h30 à 19h30
- le dimanche de 7h à 14h.

Pour tout renseignement complémentaire ou commande, Adrien et Alyssa sont à votre disposition au 10 rue des Rosiers

- Tél. : 07 88 45 56 12
- Mail : croustipains19@outlook.fr
- Facebook : @crousti.pain.18



● MAÇONNERIE MARTINOISE : un nouvel artisan à votre service !

Fort d'une expérience de 14 ans chez Claude PAQUEREAU, Mickaël RAMBAUD, vient de créer son activité d'artisan maçon à Saint-Martin-des-Tilleuls. Il se tient à votre disposition pour tous travaux de maçonnerie, couverture, rénovation et terrasse et intervient du lundi au vendredi.

Pour tout renseignement :

- Tél. : 02 51 65 05 29
- Port : 07 68 63 63 41
- Mail : maçonnerie.martinoise@gmail.com
- Facebook : @Maçonnerie-Martinoise

3, Le Bois Reigner – 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



● ABMC

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION

Notre entreprise est à votre service pour tous les travaux de Maçonnerie neuf (pavillon individuel, mur de clôture, agrandissement...) et rénovation ainsi que la maçonnerie agricole. Nous réalisons également les enduits de murs de clôture et enduit pierre vue.

Rue du Pontreau
ZA de l'Audouinière
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 02 51 65 34 72
☎ 06 89 68 26 23
abmcbrosset@gmail.com

● AUVINET BERNARD SARL

- ELECTRICITE
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- ENERGIES RENOUVELABLES
- ZINGUERIE
- RGE-ECO ARTISANS

15 rue des Mésanges
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 02 51 66 69 14
☎ 06 26 73 35 17
sarlaauvinetbernard@yahoo.fr

● ARTISAN D'ART • CLAIRE BITEAU-GUILLEMAIN

- ENLUMINEUR
- MINIATURISTE

8 rue des Rosiers
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls
L'atelier est ouvert sur rendez-vous.

CONTACT

☎ 06 79 50 11 56
enlumine@orange.fr
www.enlumine.org

● LE CODE BAR

- BAR
- TABAC
- JOURNAUX ET PRESSE
- CARTES DE PÊCHE
- DÉPÔT PRESSING
- DÉPÔT DE PAIN :
le lundi matin

10 rue du Calvaire
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Nous sommes à votre disposition :

- **Le lundi** : de 7h30 à 18h
- **Le mardi, mercredi, jeudi** : de 7h30 à 18h et de 18h30 à 21h
- **Le vendredi** : de 7h30 à 18h et de 18h30 à 21h
- **Le samedi** : de 7h30 à 14h et de 18h30 à 2h
- **Le dimanche** : de 7h30 à 14h et de 18h30 à 1h

CONTACT

☎ 09 79 65 79 68
lecodebar@orange.fr

● ÉTABLISSEMENT AUVINET

- PRÊT À PORTER
- HAUTE COUTURE

Rue des Camélias
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 02 51 65 66 28

● GARAGE SOULARD • SAS POUPIN

- RÉPARATION MÉCANIQUE
AUTOMOBILE
- HABILITATION VÉHICULES
ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES
- TÔLERIE-PEINTURE
- VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

4 rue des Camélias
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Horaires d'ouverture :

- **Lundi** de 14h00 à 18h30
- **Du mardi au vendredi** de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h30
- **Samedi** de 8h00 à 12h00

CONTACT

☎ 02 51 65 61 08
garagesoulard@wanadoo.fr

● HUGUES JOUVIN

- ARTISTE PEINTRE

34 rue du Calvaire
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

huguesjouvin@gmail.com

● MENUISERIE MASSÉ

- MENUISERIES INT./EXT.
- OSSATURE BOIS
- ISOLATIONS, BARDAGE
- CUISINES
- CHARPENTE

10 bis rue des glycines
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 02 51 61 13 20
☎ 06 29 36 60 80
menuiserie.masse@orange.fr

● MÉTALLERIE SOULARD

La métallerie Soulard travaille essentiellement pour l'habitat, elle réalise des travaux sur mesure en acier ou aluminium (verrières, escalier, garde-corps...) mais aussi pour les collectivités et entreprises environnantes.

La Sorinière
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 60 38
contact@metalsoulard.fr
www.metalsoulard.fr

● MAM FÉES DES MERVEILLES



La Mam Fées des Merveilles a ouvert ses portes il y a un an. Marie, Stéphanie et Nathalie accueillent vos enfants du lundi au vendredi, elles proposent des activités adaptées à l'âge des enfants dans une maison aménagée et sécurisée.



CONTACT

☎ 02 51 61 61 68
lamamfeesdesmerveilles@gmail.com
Fb: la Mam fées des Merveilles

● PSYCHO-ÉNERGIÉTICIENNE

Marie-José ANGEVIN
• REIKI-MAGNÉTISME

16 place Jeanne d'Arc
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 06 76 19 97 08

● SARL RETAILLEAU



• CARRELAGE
• FAÏENCE

Route des Landes Génusson
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 02 51 65 68 72
retailleauolivier@yahoo.fr

● SALON DE COIFFURE PHINE'MÈCHE



• Lundi, mercredi et samedi :
de 9h à 12h
• Mardi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 19h

6 rue des Glycines
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

CONTACT

☎ 02 51 67 93 92

● SATISFF'HAIR ELLE ET LUI - DEVEAU ELODIE



• COIFFURE À DOMICILE

• Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 19h30
• Le samedi : de 8h à 16h

CONTACT

☎ 06 40 15 93 34

● SOULARD LOÏC

• ARTISAN
• PEINTRE SOLIER
• MOQUETTISTE



CONTACT

☎ 02 51 66 27 61
contactloicsoulard@orange.fr

COMMERCE AMBULANT

● VENTE DE POMMES

SARL Les Vergers du Lac à La Guyonnière

Un mercredi sur deux (semaine impaire) : sur le parking de la boulangerie de 16h30 à 19h00.



● LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DE SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS

● CHAMBRES D'HÔTES

WATTIER Mélanie
4 chambres (9 personnes)

Le Couvineau
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Contact:

- Tél : 0608473928
- Mail : melany_4@hotmail.fr
- Facebook : @Chambres-Dhotes-Et-Gite-Le-Couvineau



● GÎTES

AUVINET Frères
2 gîtes de 6 personnes (2 épis Gîte de France)
1 gîte de 5 personnes (3*)
Piscine chauffée commune

La Grande Bergerie
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Contact:

- Tél : 0619706490
- Mail : gitesdelagrandebergerie@orange.fr
- Site web : <http://www.lagrandebergerie.com>



LA HALTE MARTINOISE ET L'ABRI
2 gîtes de 15 personnes

5 rue du Calvaire
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Contact:

- Tél : 0660089680
- Mail : lahaltemartinoise@gmail.com
- Facebook : @gitelahaltemartinoise



Pour tout renseignement complémentaire :

l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne
est à votre disposition.

02 51 65 11 32

Mail : tourisme@mortagne-vendee.fr

www.tourisme.paysdemortagne.fr





● NAISSANCES

2018

- RETAILLAUD Livio
Né le 1^{er} avril à Cholet
La Louvrenière
- JOLIS Maïna
Née le 10 avril à Cholet
4 allée des Colibris
- JANNIERE Alizée
Née le 10 juin à Cholet
2 rue des Rossignols
- PROTEAU Charly
Né le 8 mai à Cholet
15 bis rue du Calvaire
- BROSSET Martin
Né le 25 juin à Cholet
6 rue de l'Audouinière
- BARBEAU Amaël
Né le 19 juillet à Cholet
6 rue du Bocage
- AUVINET Jonas
Né le 18 août à Cholet
12 rue des Rossignols
- POIRON Romane
Née le 10 septembre à Cholet
11 rue des Pinsons
- GUYONNEAU Ilyanna
Née le 11 septembre à St Herblain
1 le Couvineau
- NERRIERE Inès
Née le 27 septembre à Cholet
3 rue de la Tabarière
- BUCHER Lucas
Né le 14 novembre à Cholet
5 la Valotière
- RETAILLEAU Adélie
Née le 20 novembre à Cholet
4 rue des Pinsons

● MARIAGES

- AUVINET Yvan et BOUSSEAU Florence
Le 24 février
17 rue des Mésanges
- GAZE Mathieu et PAPIN Stéphanie
Le 14 juillet
8 rue des Peupliers



● DÉCÈS

2017

- BROSSET Marcel (81 ans)
Le 14 décembre
2 résidence de la Promenade

2018

- LUCAS Marius (91 ans)
Le 2 janvier
Le Châtelier
- LUCAS Gabriel (85 ans)
Le 14 février
2 rue des Rosiers
- GUITTON Jean (86 ans)
Le 30 mars
3 résidence de la Promenade
- CHIRON Yves (70 ans)
Le 3 juin
5 place Jeanne d'Arc
- MALINGE Agathe (25 ans)
Le 17 juillet
11 rue des Rossignols
- CHATAIGNER Louis (87 ans)
Le 31 octobre
Maison de retraite, la Gaubretière
- AUVINET Daniel (85 ans)
Le 6 avril
Les Landes Génusson
- BARRETEAU Loïc (45 ans)
Le 23 octobre
St Germain sur Moine
- GROLLEAU Madeleine (née BOSSARD)
(87 ans)
Le 15 novembre
Maison de retraite, la Gaubretière



FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER

- **Dimanche 6**
MATCH DES RÉGIONS
SMSA VOLLEY
13h30 - Galette offerte par le club
- **Vendredi 11**
VŒUX DU MAIRE
Salle de la Botterie - 19h
- **Samedi 26**
MATCH DES RÉGIONS
21h - SOIRÉE « CROQUES »

AVRIL

- **Samedi 6**
OUVERTURE DE LA PÊCHE
À L'ÉTANG
- **Vendredi 26**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMR
à St-Martin des Tilleuls
- **Samedi 27**
MATINÉE MARCHÉ DE PRINTEMPS
à l'école Saint Louis

FÉVRIER

- **Samedi 2**
AG LIBRE EVASION
Salle des Jardins - 16h
- **Dimanche 3**
LOTO DE L'ÉCOLE
Salle de la Botterie
- **Dimanche 3**
VENTE DE PIZZAS (après le loto de l'école)
- **Samedi 9**
JOURNÉE NETTOYAGE DE MATÉRIELS
par le Comité des Fêtes
(merci d'avance aux bénévoles des associations de venir nombreux)
- **Dimanche 17**
LOTO DU TENNIS DE TABLE
Salle de la Botterie
- **Jedi 28**
FERMETURE GÉNÉRALE DE LA CHASSE

MAI

- **Samedi 25**
SORTIE PÊCHE EN MER
par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 26**
ÉLECTIONS EUROPÉENNES
- **Jedi 30**
TOURNOI DE SIXTE GSM FOOT

JUIN

- **Lundi 10**
TOURNOI DE TRIPLETTÉ
SMSA VOLLEY
- **Dimanche 16**
KERMESSE de l'école Saint Louis

MARS

- **Samedi 2**
MATCH DES RÉGIONS
SMSA VOLLEY
21h - SOIRÉE « CROQUES »
- **Samedi 30**
SOIRÉE AMÉRICAINNE
Organisée par le club de foot GSM
- **Samedi 30**
MATCH DES RÉGIONS
21h - SOIRÉE « CROQUES »
- **Samedi 30**
NETTOYAGE DE PRINTEMPS
- **Dimanche 31**
RANDONNÉE DE LA CRÔME 6^{ème} édition
Organisée en partenariat Société de
Chasse et Libre Évasion.

JUILLET

- **Samedi 6**
SAINT MAR'TINTAMARRE
(5^{ème} édition)

NOVEMBRE

- **Samedi 16**
BANQUET DES 40 ANS
(personnes nées en 1979)

● MAIRIE DE ST MARTIN DES TILLEULS

1 rue des Glycines - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

• Tél. : 0251 6561 27 - Fax : 0251 6567 66

• Adresse mail :
mairie@st-martin-des-tilleuls.fr

• Site internet :
www.st-martin-des-tilleuls.fr

• **Ouvert au public** : de 9h à 12h15 : le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et les samedis des semaines paires

• **Correspondant Ouest France** : En l'absence de correspondant, vous pouvez joindre la rédaction des Herbiers au 02 51 57 88 70 ou par courriel à redaction.lesherbiers@ouest-france.fr
Nous sommes à la recherche d'un nouveau correspondant Ouest France

• **Nouveaux arrivants** : Vous venez d'aménager à Saint-Martin-des-Tilleuls, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer et vous présenter les services de la commune.

• **PACS** : À compter du 1^{er} janvier 2019, les PACS seront célébrés exclusivement sur rendez-vous le vendredi matin de 9h00 à 12h00. Le dossier devra être déposé au moins une semaine à l'avance.

● TARIFS DES SALLES - 2019

Salle des Jardins	St-Martinois	Hors commune		St-Martinois	Hors commune
Tarifs du 1 ^{er} avril au 30 septembre (ÉTÉ)			Tarifs du 1 ^{er} octobre au 31 mars (HIVER)		
Vin d'honneur mariage	84 €	122 €	Vin d'honneur mariage	127 €	165 €
Verre de partage sépulture	54 €	74 €	Verre de partage sépulture	54 €	74 €
1 journée repas avec cuisine	140 €	186 €	1 journée repas avec cuisine	183 €	229 €
1 journée repas sans cuisine	117 €	163 €	1 journée repas sans cuisine	160 €	206 €
Préparation salle la veille 19h00	42 €	52 €	Préparation salle la veille 19h00	65 €	75 €
Formule deux jours avec cuisine	216 €	288 €	Formule deux jours avec cuisine	302 €	374 €
Formule deux jours sans cuisine	181 €	253 €	Formule deux jours sans cuisine	267 €	339 €
			Réveillons (Noël et Nouvel An)	252 €	319 €

Salle de la Botterie	St-Martinois	Hors commune		St-Martinois	Hors commune
Tarifs du 1 ^{er} avril au 30 septembre (ÉTÉ)			Tarifs du 1 ^{er} octobre au 31 mars (HIVER)		
Vin d'honneur mariage	89 €	117 €	Vin d'honneur mariage	148 €	176 €
Verre de partage sépulture	52 €	72 €	Verre de partage sépulture	52 €	72 €
1 journée repas	117 €	201 €	1 journée repas avec cuisine	176 €	260 €
Préparation à partir de 19h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	50 €	70 €	Préparation à partir de 19h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	85 €	105 €
Préparation à partir de 22h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	42 €	52 €	Préparation à partir de 22h00 (mai et juillet à voir avec TDT)	75 €	85 €
Formule deux jours avec cuisine	181 €	313 €	Formule deux jours avec cuisine	297 €	431 €
			Réveillons (Noël et Nouvel An)	340 €	509 €

- Tarif salle du foot et foyer des jeunes pour le réveillon : 87 €
- Tarif salle du foot : 39 € (location uniquement du 15 juin au 15 août)

• Procédure pour réserver vos salles en ligne sur www.st-martin-des-tilleuls.fr

1 Accueil

2 Cliquer sur « Salles communes »

3 LOCATION

DISPONIBILITÉ ET PRÉ-RESERVATION :

Pour voir les disponibilités des salles : <http://st.martin-des-tilleuls.com/communes/salles-communes/index.html> /
 Pour effectuer une demande de réservation : <http://st.martin-des-tilleuls.com/communes/salles-communes/index.html>

4 Remplir le formulaire de demande

Quand la salle est grisée, cela signifie qu'elle est déjà louée !

• Procédure pour proposer une actualité

1 Accueil

2 Cliquer sur « VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS »

3 Cliquer sur « PROPOSER UNE ACTUALITÉ »

• Évolution du mode de réservation

Pour la validation de votre réservation, vous devez passer en mairie avec les pièces suivantes :

- Un chèque d'acompte de 50 € est à fournir au moment de votre réservation
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Un chèque de caution de 500 € avec le solde de la location est à fournir environ une semaine avant la location

Toutes les pièces exigées (chèques, attestation...) devront être au nom du locataire. Les chèques sont à établir à l'ordre du trésor public.

• LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Tous les particuliers du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne ayant chez eux un nid à détruire, doivent contacter la Mairie 0251 6561 27. Elle fera un diagnostic afin de confirmer ou non s'il s'agit de frelons asiatiques. Dans ce cas, la mairie en informera la Communauté de Communes du Pays de Mortagne qui commandera l'envoi d'une entreprise habilitée à la destruction des nids de frelons asiatiques. La dépense sera entièrement prise en charge par la communauté de communes.

• LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

CONTACT :

POLLENIZ 85- Allée des Druides - BP 141
 85 004 La Roche-sur-Yon Cedex
 02 51 47 70 61 - polleniz85@polleniz.fr

Le réseau POLLENIZ (FREDON-FDGDON Pays de la Loire) est un syndicat professionnel agricole (loi 1884), il est placé sous la tutelle technique des services décentralisés du ministère de l'agriculture. Il organise des luttes collectives contre les rongeurs aquatiques, les chenilles défoliatrices, les taupes, les rongeurs commensaux...

• DÉCHETTERIE DES QUATRE-ROUTES

Horaires d'ouverture :

- lundi : 9h à 12h / 14h à 18h
- mercredi : 14h à 18h
- jeudi : 9h à 12h
- vendredi : 14h à 18h
- samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

Tél. : 0251 6562 72



• AVOIR UN CHIEN, C'EST BIEN... EN ÊTRE RESPONSABLE, C'EST MIEUX !

Un maître :

- ramasse les déjections de son animal (santé publique)
- ne le laisse pas divaguer...

Rappel :

Ces infractions sont punissables.



● LE RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

L'espace public doit être accessible à tous!

Rappel du Code de la route:

R417-10 – « Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation ».

R147-10/11,1°: Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur trottoirs, passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Le stationnement sur trottoir fréquent devant les domiciles oblige de nombreuses personnes à marcher sur la route. Dans le bourg, un certain nombre de places à proximité sont disponibles, quitte à faire quelques pas supplémentaires.

● PERMANENCES PRATIQUES

- **Pôle emploi**
4 rue de l'Oiselère - LES HERBIERS
lundi, mardi et mercredi: 8h30-16h30
vendredi: 8h30-15h30
- **Guillaume JEAN - Conseiller Départemental**
Permanence les mercredis des semaines paires de 15h à 17h à la Communauté de Communes
Sur rendez-vous au 02 28 85 85 28

● HORAIRES DES MESSES

- **Paroisse Saint Martin sur Sèvre**
- **Permanence Maison Paroissiale**
4 bis rue des Rosiers
le samedi de 10h30 à 11h30 - 02 51 65 63 21
- **Saint-Martin-des-Tilleuls**
Messe le dimanche à 9h30 (un dimanche sur 3)
- **Saint-Aubin-des-Ormeaux**
Messe le dimanche à 9h30 (un dimanche sur 2)
- **La Verrie: Messe le dimanche à 11h**

Plus d'infos: www.saintmartinsursevre.com

● EMMAÜS

Ouvert tous les derniers samedis du mois de 9h à 11h.
Local situé à côté du cimetière, route de Saint-Aubin-des-Ormeaux.

● NUMÉROS UTILES

- **POMPIERS: 18 ou 112**
- **SAMU: 15**
- **POLICE SECOURS ET GENDARMERIE: 17**
- **GENDARMERIE DE MORTAGNE: 02 51 65 00 21**
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE: 02 51 63 06 06**

● OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme du Pays de Mortagne vous accueille:

Jusqu'au 31 mars et de novembre à fin décembre:
Zone Créadis - Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE

- du mardi au vendredi: 9h30 - 12h30 / 14h - 17h30
- le samedi: 9h30 - 12h30

Du 1^{er} juin au 30 août:

La Gare - Avenue de La Gare

85290 Mortagne-sur-Sèvre:

- Du lundi au samedi: 9h30 - 12h30 / 14h - 18h15
- Dimanche et jour fériés: 10h30 - 12h30

Du 1^{er} avril à fin mai et de septembre à fin octobre:

- du lundi au vendredi: 9h30 - 12h30 / 14h - 17h30
- le samedi: 9h30 - 12h30

Tél.: 02 51 65 11 32

Mail: tourisme@paysdemortagne.fr

En juillet-août, les Points Info Tourisme de Mallièvre et Saint-Laurent-sur-Sèvre vous accueillent tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

● PERMANENCES AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

- **Pôle Solidarité et Familles** - 02 51 67 60 70
(service insertion - PMI)
- **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)** - 06 10 25 85 10
www.caf.fr
Accueil sans rendez-vous: lundi et mercredi: 9h30-12h et 13h30-16h, mardi et vendredi: 9h30-12h
Sur rendez-vous: mardi et vendredi: 13h30-16h
- **Permanence CPAM** - 36 46 - www.ameli.fr
Aux Herbiers, 5 rue Château Gaillard - Accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-16h30
- **Correspondant retraite CARSAT** - 39 60
www.carsat-pl.fr - www.lassuranceretraite.fr
- **Assistante sociale** 02 51 43 52 50
- **Soins à domicile** - 02 51 65 20 39
Accueil les lundis et jeudis de 14h à 17h
Infirmière coordinatrice: Karine FONTENEAU Ssiad.
mortagne@wanadoo.fr - www.admr85.org
- **Les services ADMR** 02 51 65 05 24 - admraideauxpersonnes@orange.fr
Du lundi au vendredi 9h- 13h
(sauf mercredi, fermeture à 12h30)
- **F.N.A.T.H. (accidentés de la vie)**
Le dernier mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous 02 51 37 06 15 - fnath85@wanadoo.fr / fnath.org

- **HÔPITAL DE CHOLET: 02 41 49 60 00**
- **POLYCLINIQUE DU PARC: 02 41 63 42 00**
- **CENTRE ANTI-POISON (Angers): 02 41 48 21 21**
- **MÉDECIN DU CENTRE DE RÉGULATION: 02 51 44 55 66**
le soir, les dimanches et les jours fériés

● RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS Entre le 17 janvier et le 16 février 2019

NOUVEAUTÉ

Estelle COUSIN et Wendy FONTENIT, agents recenseurs, se présenteront à votre domicile entre le 17 janvier et le 16 février pour le recensement de la population. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Le recensement sur Internet : c'est encore plus simple !

Plus de 4.8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019



UNE PAGE D'HISTOIRE

● HISTOIRE ET PATRIMOINE DE ST MARTIN

- Premier conflit mondial il y a 100 ans. Le 11 novembre 1918, l'armistice.

Cette Première Guerre mondiale de 14-18 a été très intensément vécue à St-Martin. Les 27 noms des soldats « morts pour la France », inscrits sur le monument aux morts, en témoignent.

Début août 1914, de nombreux Saint-Martinois sont appelés ou rappelés (s'ils ont déjà effectué leur service militaire normal de 3 ans) pour combattre l'offensive allemande.

Les premiers mois du conflit sont terribles pour nos soldats de St-Martin. En août, Baptiste LOUINEAU, Alfred LEBOEUF, Joseph RAUTUREAU, Ambroise BOUSSEAU et Baptiste MERLET sont tués au combat. En septembre, Henri CHIRON, Clément GUITTON, Alcide AUVINET et Pierre BOSSARD y sont tués. Joseph RAUTUREAU et Eugène CHIRON seront tués en octobre et Clément BOSSARD en novembre.

L'année 1915 sera aussi terrible. Alphonse BOUSSEAU sera tué en janvier. Le 25 septembre 4 de nos soldats seront tués au premier jour de l'offensive de Champagne : Armand LUCAS, Auguste BROCHU, Alphonse RETAILLEAU et Marin CHIRON. Alphonse AUVINET et Emile CHARRIER seront tués en octobre, Armand BOSSARD en novembre. Pierre FERCHAUD sera tué sur le front oriental en BOSNIE le 10 novembre.

En 1916, les 2 frères GIRAUD, Alphonse et Joseph, sont tués le même jour (8 juin) au même endroit (Thiaumont) lors de la défense de Verdun ; le corps d'Alphonse sera retrouvé en 1931 et inhumé au cimetière militaire de Douaumont. Joseph ROY sera tué en août et Louis YOU en novembre.

En 1917, un seul tué : Léon LEROUX en avril (Chemin des Dames). En 1918, un seul tué : Henri LUCAS en juillet.

De nombreuses familles sont touchées par ces décès. D'autres seront aussi impactées par la guerre. Certaines fermes se retrouvent sans hommes, parfois il ne reste que l'épouse et des enfants en bas âge pour mener la ferme. Même les pères de famille de 5 enfants sont envoyés au front.

La vie communale est aussi désorganisée. Le curé BOURY est mobilisé (comme infirmier) ; le père RONDARD, ancien supérieur du séminaire de Chavagnes qui pensait finir ses vieux jours tranquillement dans sa commune natale, assure son intérim malgré une santé fragile jusqu'en décembre 1918. En novembre 1915, le secrétaire de mairie Louis RETAILLEAU est mobilisé. Il est remplacé par Marcel CHIRON de la Fumelière. Il reprendra son poste à la fin de la guerre. En juin 1917, le boulanger Dominique BARON, qui a déjà perdu son ouvrier Alphonse GIRAUD, verra son sursis révoqué et sera affecté successivement aux boulangeries de Chambretaud, La Turballe, St-Martin, Penhoët puis sera démobilisé en février 1919. En conséquence, en 1918, la municipalité envisage de créer un dépôt de pain.

En 1919, suite à une circulaire du préfet, la commune envisage d'ériger un monument aux morts. Celui-ci sera inauguré en 1922. C'est également en 1919 que naîtra l'association des anciens combattants présidée par Louis DURAND.

De nombreuses décorations seront attribuées à nos soldats. Parmi celles-ci on peut noter celle de Chevalier de la Légion d'honneur attribuée à titre posthume à Marin CHIRON, ordonné prêtre en 1914, tué en septembre 1915. Cette même décoration a été attribuée à Alphonse LEROUX au titre de mutilé de guerre (amputé d'une jambe).

L'écho des tilleuls.

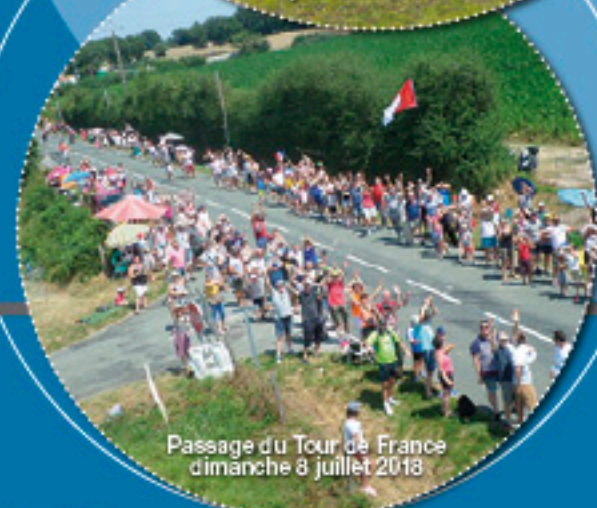
Mairie
1 rue des Glycines
85130 Saint Martin des Tilleuls
02 51 65 61 27

mairie@st-martin-des-tilleuls.fr

www.st-martin-des-tilleuls.fr



« Décoration de Noël
par les enfants »



Passage du Tour de France
dimanche 8 juillet 2018



Exposition sur le centenaire
de la Grande Guerre



Spectacle « Bouge Ton Bocage »



Très bonne Année 2019 à tous